



Madame Andrée Vallée, un mois après une périlleuse opération au dos.

PHOTO RENE PICARD, La Presse

Le technologie médicale permet désormais d'opérer la colonne vertébrale par l'abdomen

CAROLE THIBAUDEAU



«Le docteur Ferron nous a averti avant l'opération du risque qu'Andrée en sorte paralysée. Je lui ai répondu que je lui faisais entièrement confiance, que je m'en remettais à lui. Nous nous sentions tellement impuissants.»

M. Jacques Vallée n'est pas près d'oublier ces semaines d'angoisse où le destin de sa femme ne tenait qu'à un fil, ou plus littéralement à une fragile moelle épinière comprimée par une vertèbre cassée. Un seul faux mouvement et Andrée Vallée perdait à jamais l'usage de ses jambes. Mais avant de s'occuper de cette fameuse colonne, il a fallu réparer l'intestin perforé, puis enlever la vésicule biliaire nécrosée, et enfin crever un abcès consécutif à cette opération.

Le docteur Ferron voulait retirer la vertèbre cassée de sa patiente en passant par l'abdomen, selon une technique opératoire que seuls une poignée de médecins savent pratiquer au Québec, dans les grands centres de traumatologie.

Les épisodes sus-mentionnés ont retardé la délicate intervention à la colonne, d'abord prévue pour le 14 février, «jour de la Saint-Valentin», soulignent les deux époux, puis pour le huit mars, «journée des femmes». Elle a enfin eu lieu le 20 mars, deux mois et quatre jours après l'accident de voiture qui a coûté une vertèbre à Andrée Vallée.

«Je suis partie confiante vers la

salle d'opération, relate cette dernière. J'avais hâte que cela soit fini, de toujours rester couchée en bougeant au minimum.»

Lorsqu'on le voit pour la première fois, le docteur Serge Ferron fait davantage penser à un joueur de football qu'à un chirurgien orthopédique spécialisé dans les traumatismes de la colonne vertébrale.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le docteur Serge Ferron: une passion pour les dos

Mais lorsqu'on entend ce grand gaillard blond parler du métier qui le passionne, on réalise quelle virtuosité et quelle ténacité il faut pour persévérer dans la réparation de ces pauvres dos: on écarte les muscles et les artères, on protège la moelle en greffant un petit morceau de l'os de la hanche, on pose des vis, des tiges, on ajuste la courbure de la lordose au degré près, bref, c'est de l'art et c'est du sport!

«C'est d'autant plus délicat, affirme le chirurgien, qu'il faut travailler dans des conditions qui sont assez insatisfaisantes si on les compare aux conditions américaines.»

Les hôpitaux américains ont des «spine unit», explique-t-il, au sein de cliniques pour polytraumatisés: «Les patients n'ont pas à attendre des jours aux soins intensifs que la salle d'opération se libère et ils n'attendent pas non plus pour aller en physiothérapie. Ici, le patient risque d'être refoulé à chaque étape du processus de guérison.»

Pas étonnant que seulement quelques médecins au Québec pratiquent ce genre d'intervention spécialisée.

«Il y a dix ans, opérer la colonne du côté antérieur était considéré comme une opération tertiaire, dangereuse, de dernier recours, très cow-boy, se souvient Serge Ferron. Mais les techniques d'anesthésie se sont tellement améliorées, depuis. A 10 minutes d'avis, on peut demander aux anesthésistes de réveiller le patient juste assez pour faire un wake up test, puis le rendormir immédiatement après.»

Le wake up test consiste à éveiller le patient alors que la coupe est encore ouverte, pour lui demander de bouger les pieds et les

maïns. Si le test démontre qu'un nerf est endommagé, il est parfois possible d'améliorer les choses avant de refermer le tout.

«Du côté technique, ce genre d'opération est un défi, soutient le docteur Ferron. Il faut préserver l'intégrité de la moelle et des nerfs, tout en fixant les vertèbres dans la position la plus anatomique possible. Cela demande parfois six ou huit heures pour tout réaliser.»

Dans le cas de Mme Vallée, l'opération n'a duré que deux heures et demie, «parce que je ne suis pas grosse», souligne-t-elle. Elle a en effet perdu neuf kilos dans sa mésaventure, ce qui a fait chuter son poids à 36 kilos (80 livres.)

Une semaine après l'opération, Andrée Vallée faisait de la physiothérapie au lit tous les jours, histoire de renforcer ses jambes depuis dix semaines inactives. Puis, ça a été les premiers pas avec la marchette, puis les premières marches d'escalier avec la béquille, et enfin, la sortie de l'hôpital.

Depuis une semaine, Andrée Vallée fait de la physiothérapie intensive en clinique privée, et retourne coucher chez elle. «La moitié de la guérison, c'est la physiothérapie», dit son médecin.

À la maison «elle veut tout faire et se trouve à manquer un peu d'endurance», indique son mari, Jacques. Ce dernier n'a pas le droit de la prendre dans ses bras pour lui faire monter l'escalier. Défense expresse de la physiothérapeute. «C'est dangereux pour ton dos», dit Andrée Vallée, en menaçant son mari du doigt.

Autres informations en B4

A TIRE-D'AILE...

Les hirondelles noires savent se faire attendre

PIERRE GINGRAS



Les hirondelles noires sont-elles arrivées dans votre patelin? Ont-elles visité votre nichoir? Si ce n'est pas le cas, soyez patients. Elles devraient arriver dans les jours qui viennent.

Pour ma part, c'est la première fois que j'installe un nichoir à hirondelles noires chez moi. Il s'agit d'un «condo de 12 logements». Jusqu'à maintenant, pas de visite. Mais j'ai confiance dans l'avenir puisque l'an dernier, plusieurs d'entre elles se sont perchées à de nombreuses reprises sur les fils électriques qui donnent sur ma cour. Je me répète souvent le mot, moi aussi: patience!

Il est possible par ailleurs que vous lassiez un peu de toujours entendre la même rengaine au

sujet de cet oiseau. La patience justement a ses limites. Pourtant, il n'y a guère autre chose à faire. Je sais que certains d'entre vous ont installé un «condo» depuis quelques années déjà mais sans résultat. Malheureusement, vous n'êtes pas les seuls. Deux amis de Boucherville vivent la même situation depuis cinq ou six ans. La situation est d'autant plus frustrante que les hirondelles ont visité les lieux à quelques occasions mais sans jamais y faire de nid.

Pourtant, à l'examen des résultats de la petite enquête maison menée l'été dernier par la Société Hironbec auprès d'une vingtaine de propriétaires de nichoirs, dont plusieurs lecteurs de La Presse, on réalise qu'il ne faut pas perdre espoir. Par exemple, si les résidents de Montréal-Est, de Longueuil, de Brossard et de Saint-Césaire ont eu la visite de leur premier couple nicheur entre le 16 et le 30 avril, d'autres par contre ont dû attendre plus longtemps. Certains amateurs de Laval, de Boucherville et de

Saint-Basile ont accueilli leurs premières hirondelles noires du 4 au 10 mai. Mais deux autres «condos» de Longueuil n'ont pas été occupés avant le 4 et le 24 juin.

Mais tous ces propriétaires de condos sont ceux qui ont eu la chance de leur côté. D'autres données indiquent, en effet, que les quatre amateurs qui avaient installé leurs nichoirs pour la première fois en 1989 n'ont pas connu de succès. Sur la vingtaine de collaborateurs à l'enquête, seulement trois ont vu leur nichoir occupé la première année, neuf ont attendu un an avant de vivre la même expérience, trois d'entre eux ont dû patienter trois ans, et un autre, quatre ans. Par contre, trois observateurs n'ont toujours pas cette chance même si leur nichoir est installé depuis quatre et même six ans. Il va sans dire qu'il est difficile d'expliquer cet insuccès puisqu'une foule de facteurs peuvent être en cause, notamment la localisation du nichoir.

Elle préfère les nichoirs déjà occupés

René Lepage, le responsable de la cueillette des données à la société Hironbec, mentionne dans son bref rapport, que les «nouveaux locataires de condos» s'installent d'abord dans une colonie qui est déjà occupée, s'il y a encore quelques «appartements» de disponibles. Si ces oiseaux insectivores ont une prédilection particulière pour un habitat où on retrouve un cours d'eau, certains n'hésitent pas à nicher à plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres.

L'enquête révèle par ailleurs que les oiseaux ont été présents aux nichoirs jusqu'à la première et la deuxième semaine d'août et que certaines hirondelles auraient élevé leur marmaille jusqu'à la fin du mois.

Par ailleurs, il semble qu'un peu plus de la moitié des amateurs ont opté pour un nichoir en bois alors que les autres ont préféré l'aluminium. Le couleur ne semble pas avoir une grande importance bien que la plupart préfèrent des couleurs plutôt pâles, le blanc étant la couleur dominante. Les lecteurs qui veulent collaborer cette année à l'enquête peuvent écrire à la Société Hironbec, 228 De la Salle, Mont-Saint-Hilaire, Qué. J3H 3C2 (Tél: 514-464-6094).

Soulignons toutefois que cette compagnie a un intérêt certain en faisant cette cueillette d'informations. Elle fabrique et vend des nichoirs à hirondelles noires. Il faut donc s'attendre à être sollicité d'une façon ou de l'autre. Cette phrase que l'on peut lire dans le rapport est assez éloquent à cet égard: «La multiplication des nichoirs est la seule assurance qui nous permet d'espérer dans la survie de cet oiseau de compagnie qui livre une lutte sans merci aux insectes tout en nous permettant d'apprécier son chant et ses multiples acrobaties.» Cette mise en garde étant faite, il n'en reste pas moins que la compilation de ces statistiques est intéressante pour les amateurs du Québec.

Rappelons que cette espèce est la plus grosse des hirondelles. Elle niche à l'état sauvage dans certaines parties de la Floride, notamment dans les trous de pics et il arrive parfois qu'elle loge également dans les cavités des falaises. Pourtant, les scientifiques se perdent en conjectures

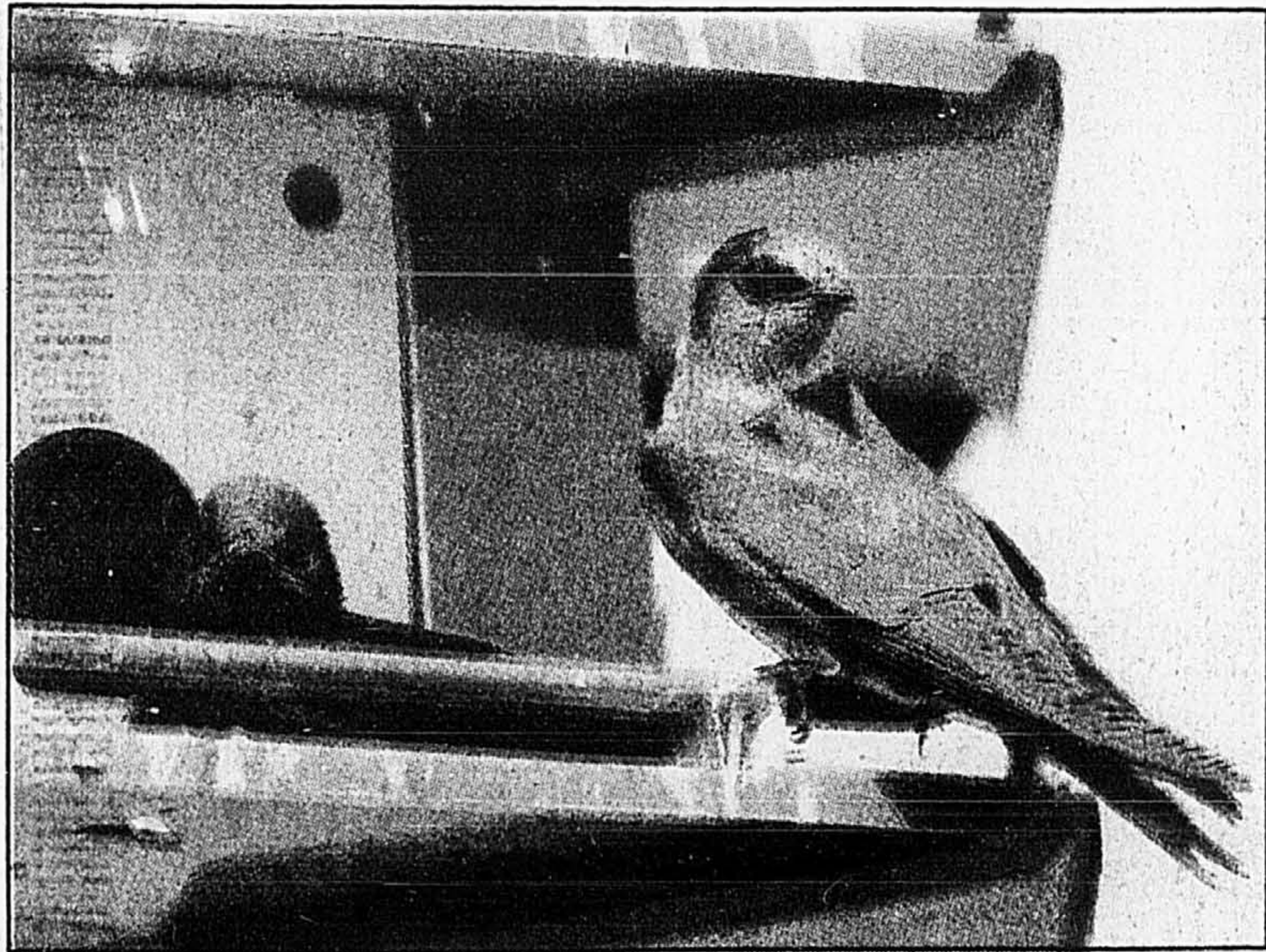
sur les raisons qui l'amènent à désertier d'immenses territoires où pourtant on compte de nombreux espaces propices à sa nidification.

Depuis des décennies, l'hirondelle noire niche presque exclusivement dans des nichoirs artificiels. Cette tradition remonte

d'ailleurs à l'époque où les Amérindiens du sud des États-Unis leur offraient des courges vidées et séchées en guise de nichoirs.

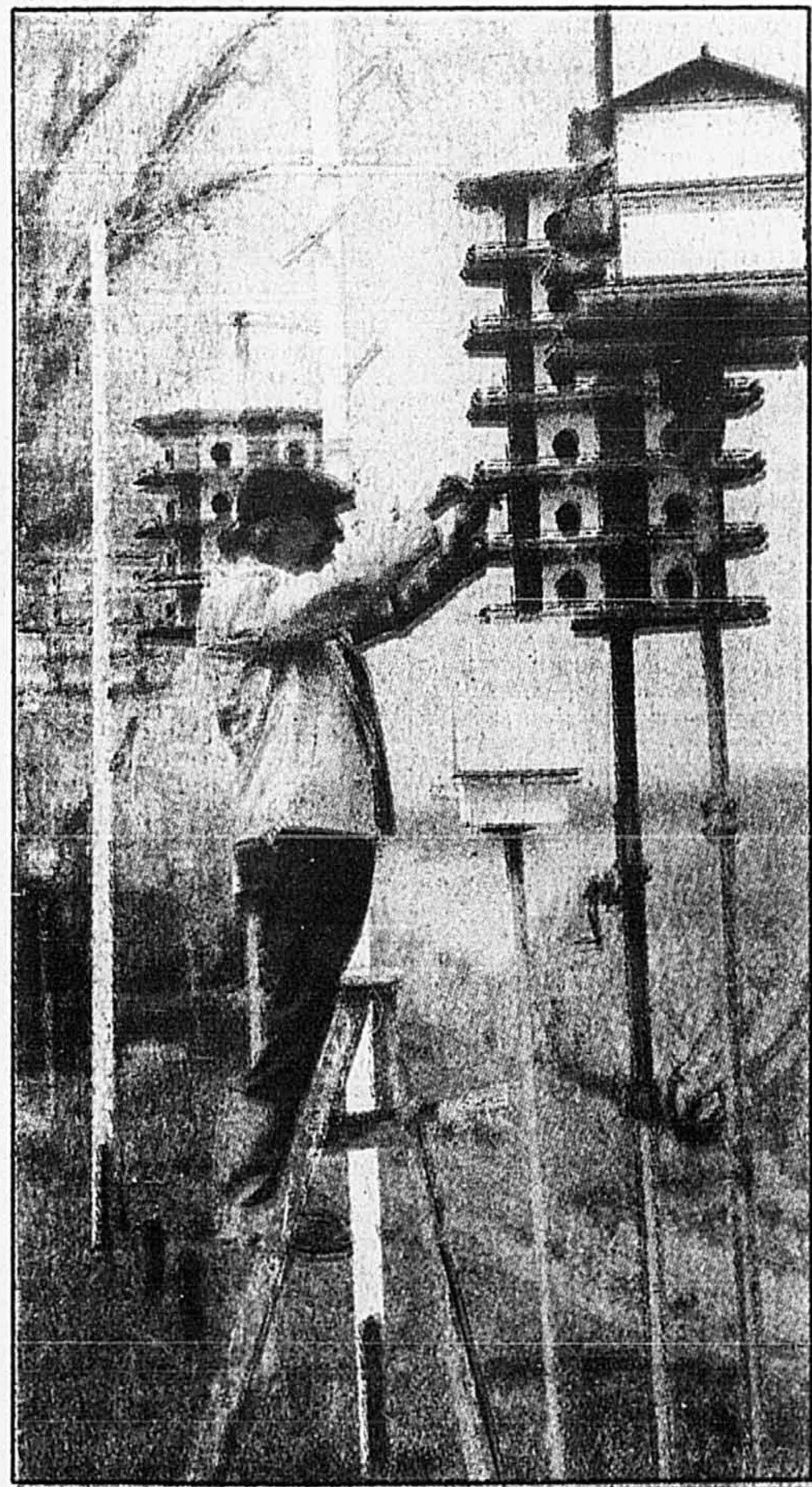
Le carnet d'observation

- page B4



L'hirondelle mâle (à gauche) ne paraît pas apprécier le photographe plus qu'il ne faut, mais sa compagne veut bien faire la belle.

PHOTOS ARMAND TROTIER, La Presse



Réjean Girard, de Candiac, apprécie les hirondelles au point de leur avoir dressé des condos dans son jardin à Candiac.

Je pense donc je lis

Mme Thatcher s'en tire de justesse

Si les Britanniques avaient élu leurs députés au Parlement de Westminster jeudi dernier, il y aurait actuellement un gouvernement travailliste jouissant d'une majorité très confortable. Mais il s'agissait d'élections municipales qui, sur le plan national, servent surtout à donner un sérieux avertissement à Mme Margaret Thatcher.



Les enjeux locaux étaient nettement subordonnés à deux problèmes d'ordre national: l'introduction d'une nouvelle taxe qui est très impopulaire et le niveau élevé des taux d'intérêt. Il est facile pour un Canadien de comprendre l'attitude des électeurs britanniques. M. Mulroney est aux prises avec des problèmes très semblables à ceux de Mme Thatcher et la popularité des deux chefs conservateurs est faible dans les sondages.

Les résultats des élections municipales n'ont toutefois pas été la catastrophe que les sondages prédisaient. Cela permettra vraisemblablement à Mme Thatcher de rester à la tête de son parti pour les prochaines élections et de briger un quatrième mandat populaire en 1991 ou 1992. Mais il faudra qu'elle montre, au cours des prochains mois, qu'elle est capable de résoudre les problèmes qui détournent les électeurs de son parti.

Quand Mme Thatcher a remplacé l'impôt foncier par la capitation — un impôt uniforme payé par tous les adultes — elle a voulu mettre fin à un système où une majorité de non-payers de taxes décidait de la façon de dépenser les taxes payées par une minorité de propriétaires. Si tout le monde doit payer la taxe locale, les conseils municipaux seront plus économes et éviteront le gaspillage. Elle espérait même que le choix des électeurs porterait sur les conservateurs et non sur les travaillistes si dépensiers.

Ce n'est que récemment que Mme Thatcher a compris le côté inique de la capitation. Elle chercherait donc à diminuer le taux de cette taxe en trouvant d'autres moyens pour financer les services locaux ou encore à rendre la taxe progressive. Le moyen le plus simple serait vraisemblablement d'introduire un taux de capitation qui varierait selon la valeur estimée de la propriété immobilière du contribuable.

Mais si Mme Thatcher choisit cette solution, elle devra s'attaquer au problème des taux d'intérêt avec d'autant plus d'énergie. Une taxe sur la propriété sera mal reçue par tous les Britanniques qui ont récemment acheté une résidence. Ces jeunes propriétaires doivent actuellement payer des taux hypothécaires de l'ordre de 15 pour cent et n'apprécieraient guère une hausse des taxes. Par ailleurs, ils ont une importance politi-

que toute particulière pour Mme Thatcher car c'est parmi eux qu'elle recrute les adeptes d'un conservatisme dynamique et moderne.

Une idée dont on parle depuis plusieurs mois consiste à faire entrer la livre sterling dans le système monétaire européen. Son taux serait alors fixe par rapport aux monnaies européennes et, après une période d'ajustement, les taux d'intérêt britanniques se rapprocheraient des taux plus bas qui existent sur le continent. Cette décision irait cependant à l'encontre de la politique européenne de Mme Thatcher qui cherche à freiner le processus d'union économique et politique.

Le problème de Mme Thatcher devient très complexe si l'on tient compte de son intransigeance légendaire. On aurait toutefois tort d'insister trop sur ce trait de caractère qui lui a tant rendu service quand l'opposition était composée de travaillistes bornés de la vieille école. L'opposition s'est transformée sous son nouveau chef Neil Kinnock qui est plus proche des socialistes européens que du *labour* des années 20. Dans ces circonstances, il serait sans doute plus facile pour Mme Thatcher de ranger son intransigeance et d'adopter un peu de pragmatisme électoral.

Frédéric WAGNIÈRE

La boîte aux lettres

Cette image valait 2 000 mots...

JEAN-PAUL LEFEBVRE

En première page de *La Presse*, le 4 avril, une photo couleuvre sur quatre colonnes, coiffée du titre: «Les princes du Grand Séminaire». Le bas de vignette se lit comme suit: «Dans le cadre des festivités de son cent cinquantième anniversaire, le Grand Séminaire de Montréal recevait hier ses quatre plus illustres anciens: les cardinaux Édouard Gagnon, Paul Grégoire, G. Emmet Carter et Paul-Émile Léger. Au centre, le nouvel archevêque de Montréal, Mgr Jean-Claude Turcotte.»

C'est probablement la photo de l'année quant au contenu de l'information. Les quatre princes sont resplendissants dans leur octogénie et rougeoyants dans leurs soutanes cardinalices. Le nouvel archevêque a choisi de se présenter en clergyman... et avec une fleur à la boutonnière.

Ce cliché exceptionnel, signé Pierre McCann, et les brefs propos des cardinaux que nous rapporte le chroniqueur Jules Béliveau résument un demi-siècle de l'histoire d'un peuple et d'une communauté chrétienne. Deux réalités distinctes, pour employer un mot à la mode. De plus en plus distinctes d'ailleurs. Au point que ce cliché historique aura paru aux uns comme une réminiscence de notre folklore national, tandis que d'autres y auront vu le signe d'une Église en voie de se dépouiller de ses dorures et velours pour retourner à la quête de sens, ce qui, à leurs yeux, est sa véritable mission.

On cite le cardinal Carter, archevêque émérite de Toronto:

«Comme je déplore le genre de choses que l'on voit présentement dans ce pays. Jamais au cours des douze années qu'il a passées au Collège de Montréal et au Grand Séminaire, j'ai senti le chroniqueur, il ne s'est senti rejeté en raison de sa langue anglaise ou de son origine irlandaise. Et le cardinal de déclarer: «En remettant les pieds ici aujourd'hui, je me sens reçu exactement comme je l'ai été il y a plus de cinquante ans: comme un frère, un ami, un de vous.»

C'est trop peu dire, Monsieur le cardinal. La vérité historique, c'est que vous comptiez pour deux de nos frères! C'était du moins le cas lorsque votre voisin sur la photo des festivités séminariales vous a nommé commissaire à la CECM pour y représenter la minorité anglophone. Aussi archaïque que cela puisse sembler aujourd'hui, c'était la loi à l'époque. Et c'était aussi la coutume, au Québec, sous le rè-

gne du roi nègre Maurice Premier, que les riches se paient des services de riches, et les pauvres, des services de pauvres.

En ces temps reculés, les technocrates n'avaient encore inventé ni la péréquation ni les revenus normalisés. Les écoles protestantes retiraient donc de la taxe foncière un per capita bien supérieur à celui que procurait la taxe des catholiques. Quant à ceux-ci, lorsqu'ils étaient de langue anglaise, ils avaient un statut très distinct à l'intérieur de la CECM. La minorité y faisait ses propres règlements et le commissaire Carter était le grand patron des écoles catholiques de langue anglaise.

Jusqu'à la Révolution tranquille, il ne fait aucun doute qu'«les anglophones de Montréal étaient plus égaux que l'ensemble des citoyens! Ce qui n'est pas une raison pour leur refuser aujourd'hui le statut de citoyens à part entière.

Il faut souhaiter que le cardinal Carter trouve, dans la retraite, le temps d'écrire ses mémoires. Ce serait le genre de lecture qui ferait comprendre à d'Iberville Fortier, notre commissaire aux langues officielles, qu'il ne faut pas parler d'humiliation pour décrire les quelques contrariétés imposées récemment à la communauté anglophone de Montréal.

Quant à M. le cardinal Grégoire, il a déclaré au chroniqueur de *La Presse* que les prêtres d'aujourd'hui devaient avoir le sens «de l'incarnation, de l'insertion dans la culture de l'an 2000». Voilà des propos qu'il fait bon entendre. Les esprits malveillants se demanderont s'il faut y lire le regret du cardinal d'avoir, tout au long de son mandat, soutenu sur la question de la confessionnalité des commissions scolaires une position qui plaçait la pastorale de l'Église en contradiction avec la culture du milieu. L'archevêque de Montréal, assez curieusement, avait choisi de maintenir une attitude rigide qu'aucun autre évêque du Québec n'a jugé possible d'endosser.

Je reviens à la photo. Beaucoup de jeunes se sont sans doute étonnés de voir ces nobles pasteurs vêtus de si brillantes couleurs. M. le cardinal Léger particulièrement, qu'ils n'ont connu que dans sa deuxième incarnation. Vieux saint homme, souriant et modeste, parlant toujours avec la prudence du sage et un humour qui sent son village natal. Sa soutane écarlate a dû surprendre les jeunes. Et pour les autres, elle apparaissait comme un déguisement! Quelques bonnes chrétiennes ont pu se dire qu'un jour ce sont des femmes qui porteront des robes roses pour présider aux offices! Pour ma part, j'ose espérer que le costume porté par le nouvel archevêque de Montréal était un choix délibéré plutôt que le signe que sa soutane rouge n'était pas prête. Et dans l'ocellus qu'il portait à la boutonnière, j'aimais à voir un possible mais difficile printemps de l'Église catholique à Ville-Marie. Elle a plus besoin de pasteurs que de princes!

Les premières interventions officielles du nouvel archevêque de Montréal sont encourageantes à cet égard.



Les cardinaux Édouard Gagnon, Paul Grégoire, G. Emmet Carter, et Paul-Émile Léger photographiés au Grand Séminaire dans le

cadre des festivités de son 150e anniversaire. Au centre, Mgr Jean-Claude Turcotte

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Adélard Godbout et le clergé

NDLR — A l'occasion du cinquantième anniversaire du droit de vote des femmes au Québec, plusieurs historiens ont évoqué l'opposition qui prévalait en 1940 entre la hiérarchie catholique, opposée à cette mesure, et le premier ministre libéral Adélard Godbout qui s'était engagé à la faire adopter.

Dans le deuxième tome de ses *Souvenirs*, aux Éditions La Presse, le père George-Henri Lévesque raconte dans quelles circonstances il a conseillé à M. Godbout de respecter son engagement malgré les réticences des autorités religieuses dont, plus particulièrement, celles de l'archevêque de Québec, le cardinal Rodrigue Villeneuve.

Les réflexions que nous faisons en ce moment me rappellent d'autres interventions personnelles, dites politiques. Tenez, en voici une qui remonte spontanément à ma mémoire et qui se situe avant la rencontre de Barrette, que nous venons d'évoquer. Il s'agit de la bataille pour le suffrage féminin, qui a fait beaucoup de bruit dans les années du régime Godbout.

Le 20 février 1940, le discours du Trône à l'Assemblée législative annonçait un projet de loi visant à accorder aux femmes le droit de vote et d'éligibilité — ce qu'on appelle en droit romain la voix active et la voix passive. Le premier ministre libéral, Adélard Godbout, nouvellement élu, répondit ainsi à une promesse électorale de son parti. Jusque-là, la question n'était que du ressort de la politique. Elle n'y restait pas longtemps et, comme beaucoup d'autres, se mue vite en croisade religieuse.

En effet, ne voyait-il pas que, quelques jours plus tard, en date du 1^{er} mars, la *Semaine religieuse de Québec* publie un texte du cardinal Villeneuve condamnant l'intention du projet de loi. «Nous ne sommes pas favorables au suffrage politique féminin»,

écrit d'abord le prélat. Puis, après avoir apporté quatre raisons, plutôt faibles et éminemment discutables, pour étayer son affirmation, l'archevêque conclut par ces mots qui pourraient bien représenter une mesure ultra vire: «Nous croyons exprimer ici le sentiment commun des évêques de la province.» Le cardinal était-il, oui ou non, mandaté par ses collègues de l'épiscopat. Si oui, pourquoi ne pas le déclarer carrément? Sinon, pourquoi le laisser entendre? Voilà le genre d'épouvantail en demi-teintes auquel nous étions soumis... J'allais dire: habitués, hélas!

Épouvantail si l'on veut, il produisit son effet. Certes, sur le plan religieux, des chrétiens éclairés et pratiquants sincères comme Adélard Godbout, par leur projet de loi, et Thérèse Casgrain, son inspiratrice, ne se sentaient pas trop ébranlés par les propos de l'archevêque de Québec. Cependant, sur le plan politique, on craignait davantage les réactions de l'électorat et l'exploitation politicienne de la situation par l'opposition. D'ailleurs, on entendait les hauts cris: le premier ministre et le Parti libéral s'opposent publiquement à la volonté des évêques, à la doctrine de l'Église, et pourquoi pas? à Dieu lui-même. Très mauvais, du point de vue électoral. Tout autant que pour les droits de la vérité.

Vitement la presse québécoise s'empara de la déclaration cardinalice pour lancer une violente campagne contre le suffrage féminin. A telle enseigne que Godbout songea sérieusement à démissionner. Sérieusement, ai-je dit. Oui, mais d'après Thérèse Casgrain, le plan du premier ministre aurait été plus machiavélique que sérieux. En effet, il allait demander au lieutenant-gouverneur d'appeler le redoutable T. D. Bouchard à former un nouveau gouvernement. Toujours selon Mme Casgrain, qui le tient de la bouche de l'intéressé, parait-il, tel fut le dilemme exposé au cardinal Villeneuve.

Chacun sait que je m'étais toujours montré favorable au suffrage féminin. Combien de fois je m'étais prononcé ouvertement en classe, mes élèves peuvent en témoigner! Le temps était venu, me semblait-il, de tourner le dos à l'Antiquité et de supprimer une injustice qui avait trop duré. Quelles objections théologiques ou autres voulez-vous qu'on oppose à la reconnaissance des droits civils de la femme égaux à ceux de l'homme? Les adversaires d'une telle mesure ne le faisaient que par crainte du changement, à laquelle on collait tant bien que mal, plutôt mal que bien, des supposés arguments, plus spécieux que convaincants.

Dans les clans politiques, l'affaire prenait de l'ampleur. Devant la condamnation du cardinal Villeneuve, les libéraux se trouvaient déchirés, tandis que l'Union nationale triomphait. Le chef de l'opposition laissa brûler le torchon durant quelques jours, encouragea surtout par le tintamarre des journaux. Godbout apprit bientôt que Duplessis allait passer à l'attaque en Chambre sur une question de privilège. On pouvait s'attendre à une dure bataille.

Immédiatement, Godbout m'envoya son conseiller juridique, Louis-Philippe Pigeon, pour prendre l'avis d'un membre du clergé. Sans hésiter, je répondis que la question n'a rien de théologique et que le premier ministre doit respecter les promesses électorales de son parti, concrétisées dans le discours du Trône. «Assez tôt le lendemain matin, je ne pensais déjà plus à cette affaire, lorsque le frère portier du monastère vint m'avertir que le premier ministre me demandait au parloir. M. Godbout voulait m'exposer à nouveau son embarras. Il désirait élaborer davantage sur ma réponse de la veille à M. Pigeon. Je dus donc préciser ma position.

Voici en résumé ce que je répondis au premier ministre. Pour moi, il ne s'agissait pas d'une question dogmatique ou

morale réclamant l'intervention de l'Église. Seulement d'un problème politique, d'une mesure de morale civique. Comme chrétien, M. Godbout avait entièrement le droit de soutenir son opinion sur le sujet en question. Comme chef d'État, il avait aussi le droit de la faire prévaloir, s'il croyait qu'elle répondait au bien et aux vœux de la population. Enfin, comme premier ministre, il avait le devoir de tout mettre en branle pour l'imposer, démocratiquement s'entend, puisque le programme électoral du Parti promettait le vote féminin et que le discours du Trône annonçait déjà une loi en cette matière. Autrement, devais-je conclure, votre Gouvernement pourrait être défait sur un vote de non-confiance; et je ne crois pas que vous puissiez courir un tel risque.

En repartant, M. Godbout semblait rassuré et décidé. Il en avait grand besoin, puisque le jour même le chef de l'opposition attachait le greflot. «Puis-je savoir ce que le premier ministre compte faire au sujet du suffrage féminin à la suite de l'intervention du cardinal Villeneuve?» Interpellé, le premier ministre bondit de son siège et rétorqua vivement: «Le chef de l'opposition va bientôt savoir qui est premier ministre dans la province de Québec. Il apprendra aussi qu'il existe encore des personnes fidèles à la parole donnée.»

Le jour même, Godbout écrivait une longue lettre au cardinal Villeneuve pour expliquer, en termes respectueux, sa prise de position. Les attaques des journaux cessèrent, paraît-il, comme par enchantement. Le 9 avril 1940, Adélard Godbout présentait le projet de loi 18, accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité. Le 23 avril, la loi était votée, ensuite sanctionnée et promulguée, à la grande joie de la Ligue des droits de la femme, de Thérèse Casgrain, d'Idola Saint-Jean, de leurs militantes et de leurs sympathisants.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 6 MAI 1990

La personnalité de la semaine

Provocatrice et dérangeante, l'auteur d'« Un Signe de feu » prépare une nouvelle série sur les relations hommes-femmes

MICHÈLE OUMET

Les mordus des téléromans de Lise Payette, qui se sentent angoissés à l'idée qu'« Un Signe de feu » entamera en septembre sa dernière année, pourront mettre un baume sur leurs inquiétudes car, en septembre 1991 ou 1992, elle récidivera avec une nouvelle série quotidienne.

Ce nouveau téléroman, qui sera diffusé à Radio-Canada, cinq soirs sur sept en segments de 30 minutes, racontera l'histoire de nombreux personnages issus de trois générations, les 60 ans et plus, les gens de la quarantaine et les jeunes de 16 à 25 ans. Le titre de travail est *Marilyn*.

Des histoires de femmes? « C'est ce que je connais le mieux », répond la Personnalité de la semaine de *La Presse*. Des histoires qui parleront aussi des difficiles relations hommes-femmes. Il n'y aura pas un seul personnage d'« Un Signe de feu ». « Je tourne la page », affirme-t-elle.

Impossible de savoir quelles seront les intrigues. Mme Payette est muette sur le sujet. Encore plus difficile, voire impossible, de connaître ne serait-ce qu'un détail des péripéties qui entoureront la vie de Martine, Jean-Paul et les autres en septembre.

« C'est tellement difficile de construire des intrigues, explique Lise Payette. Quand un comédien dévoile ce qui arrivera à son personnage lors d'une entrevue, il me tue des mois de tra-

vail. Dans *Marilyn*, il y aura beaucoup de suspense. »

L'art de la controverse

Lise Payette est une femme provocatrice, dérangeante qui se lance souvent dans des batailles impossibles qui l'écorchent au passage. Même sa contribution à titre de présidente d'honneur du cinquantième anniversaire du droit de vote des femmes a tourné à la controverse.

Contestée par le Collectif des femmes immigrantes qui exigeait sa démission, elle reste identifiée à l'émission « Disparaître » qui, de l'avis de nombreux téléspectateurs, ne montrait qu'une vision tronquée des immigrants et encourageait la xénophobie chez les Québécois francophones de souche.

« Disparaître a été mal compris, rétorque Lise Payette. Ce n'était pas un document dirigé contre les immigrants. C'est un sujet extraordinairement émotif. Il faut en parler. Si les immigrants s'intègrent à la communauté anglophone, nous aurons alors un problème majeur au Québec. On peut se faire imposer un silence mais c'est plus dangereux que la parole. Les gens ont peur de dire certaines choses, de se faire taper sur les doigts. Et pourtant, on a été prudent dans notre documentaire. »

Autre plaie vive dans la carrière de Mme Payette, la fameuse histoire des Yvettes. En 1980, Lise Payette, alors ministre de la Condition féminine dans le gouvernement Lévesque, décide de lire à l'Assemblée nationale, dans le cadre du 8 mars, des extraits d'un manuel scolaire qui relatait la vie quotidienne de la



LISE PAYETTE

« On a le choix entre les hommes nouveaux et les machos. Ce que les femmes désirent, ce sont des hommes à mi-chemin entre ces deux modèles »

petite Yvette et de son frère Guy.

Guy était décrit comme un champion qui faisait beaucoup de sport tandis que sa petite sœur préparait les repas et passait le balai. « La journaliste Lise Bissonnette s'est emparée de cette histoire et a écrit un éditorial meurtrier », se rappelle Lise Payette.

C'était en pleine période référendaire. « Le comité du non s'est jeté là-dessus comme la misère sur le pauvre monde, explique Mme Payette. Mais le plus difficile s'est passé après le référendum. Je n'avais plus de crédibilité auprès de mes collègues du conseil des ministres. Leur attitude avait changé. Ce qu'ils pensaient était clair. Je ne représentais plus rien et je n'arrivais plus à faire avancer mes dossiers. Je n'avais plus de pouvoir. Les Yvettes m'avaient coupé les deux jambes et les deux bras. J'ai décidé de ne pas me représenter aux élections de 1981. »

La solitude

« Quand on quitte la politique, on se retrouve très très seul, raconte Lise Payette. On n'a plus d'horaire chargé, plus d'agenda et on ne sait même pas s'il nous reste des amis. »

« J'ai commencé par écrire un premier livre sur mon expérience au pouvoir, poursuit Lise Payette. C'était une sorte de thérapie. »

Puis elle passe aux téléromans. « Le téléroman est un véhicule extraordinaire de changement de société. Jean-Paul Belleau est un personnage très important. On fait des thèses sur lui dans les universités. Il reflète une bonne

partie des hommes que j'ai rencontrés dans ma vie. Disons que c'est un concentré d'hommes que j'ai côtoyés. »

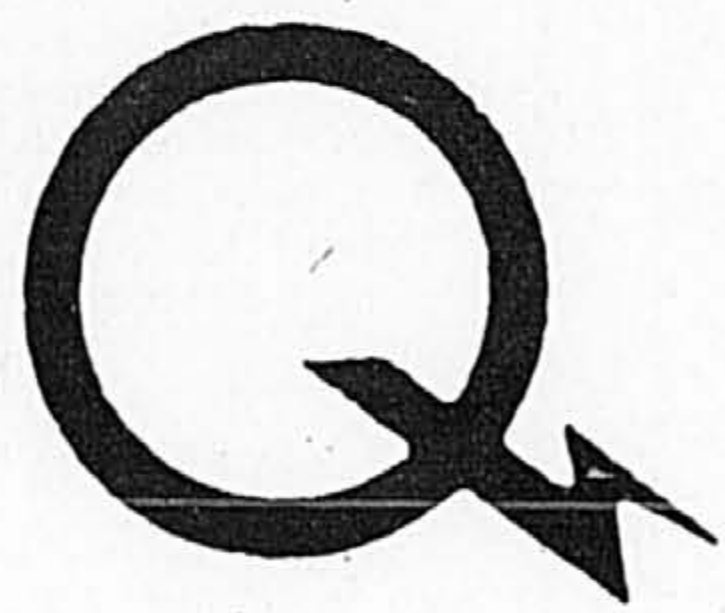
L'impact de son personnage l'a étonnée. « Les femmes regardent Jean-Paul avec un certain sourire. Si elles le condamnaient, elles devraient faire de même avec les hommes qu'elles aiment. Ce que les femmes apprécient chez ce personnage, c'est son charme, son romantisme. Il sait parler aux femmes. »

D'ailleurs les hommes, selon Lise Payette, ont été « débalancés » par l'attitude des féministes. « On a le choix entre les hommes nouveaux et les machos. Ce que les femmes désirent, ce sont des hommes à mi-chemin entre ces deux modèles. »

L'attitude des milliers de femmes rassemblées à l'UQAM lors du week-end dernier pour célébrer le cinquantième anniversaire du droit de vote, a étonné Lise Payette. « C'était la première fois que je voyais autant de manifestations d'humour et de tendresse des femmes vis-à-vis des hommes. Je crois que les femmes ont franchi une étape et qu'elles sont prêtes à tendre la main à l'autre moitié de l'humanité. La tragédie de Polytechnique n'est peut-être pas étrangère à ce changement. »

D'autres batailles en perspective? D'autres causes à défendre? « Je ne cours pas après, j'en ai mon lot. J'aimerais tellement que d'autres femmes se mouillent. Je suis née sous le signe de la Vierge, celui qui me pousse à rester à la maison et à faire des tartes. Mais j'ai un ascendant Lion très fort et c'est lui qui m'envoie à la guerre. »

Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie, l'excellence naît de l'effort.



AirCanada



**Lundi et mardi
à 13 h 30**

**les
rendez-vous
de
Dominique**

Demain,
on vous présente
la personnalité
de la semaine

**POUR
VOUS
AVANT TOUT**

Radio-Canada
Télévision

Les avantages d'opérer la colonne par l'abdomen

CAROLE THIBAUDEAU

■ Une poignée de médecins seulement au Québec peut faire des ostéotomies de la colonne comme le docteur Serge Ferron en a fait pour Mme Andrée Vallée (voir page B1).

Le docteur Ferron aime cette spécialité qui représente un défi technique. «Après un accident, on rend le patient à une vie normale. S'il s'agit d'une tumeur cancéreuse, on augmente la qualité de vie pour les années qui restent à vivre.»

Le chirurgien affirme que c'est toujours la même question qui jaillit des lèvres de ses patients: «Ça n'a pas cassé docteur? Est-ce que ça tient? Ma greffe a-t-elle bougé?»

Il est important qu'elle tienne, cette colonne vertébrale, surprenant empilement de vertèbres et de disques qui protège le précieux flux vital courant dans la moelle épinière.

Au niveau lombaire, la délicate

structure doit supporter entre 80 et 85 p. cent du poids corporel. Si une personne a une bedaine, le poids de cette protubérance est porté par ces mêmes vertèbres lombaires auxquelles les muscles du ventre s'attachent. A cause de l'effet de levier, la force appliquée sur les vertèbres va parfois jusqu'à quadrupler. Plus la bedaine est portée loin en avant, plus l'effet de levier est fort.

Lorsqu'on examine la structure de ce vulnérable pilier, on ne s'étonne plus que 80 p. cent de la population éprouve au moins une lombalgie sévère au cours de sa vie. «Ce lumbago peut être de nature discal, ligamentaire, osseuse ou facettaire», explique le docteur Ferron. Les facettes sont les articulations entre chaque vertèbre, du côté postérieur. Pour établir le diagnostic, on passe un scanner, ce qui donne une vision en coupe des vertèbres, puis un RMN (avec l'appareil à résonnance magnétique nucléaire). Le RMN est excellent pour visualiser les tissus qui contiennent beau-

coup d'eau, comme c'est le cas des disques intervertébraux.

Le disque intervertébral est composé d'une espèce de gelée faite de protéines et d'eau, gelée contenue dans une membrane. Le RMN indique clairement si le disque sort de la membrane et s'il fait pression sur les nerfs ou la moelle épinière.

La hernie discale (quand le disque sort de sa membrane) est confirmée par une discographie: on injecte un colorant et on prend une radio.

Savez-vous soigner votre dos?

■ «Avec un peu d'information et d'éducation, beaucoup de mes patients auraient pu s'éviter la première opération au dos», affirme le docteur Serge Ferron, spécialiste de la colonne vertébrale. Une première opération en entraîne souvent une deuxième, puis une troisième de plus grande importance.

C'est pourquoi le docteur Ferron ne rate jamais une occasion de distribuer son petit papier intitulé: traitements suggérés pour maux de dos.

«Le traitement numéro 1, que tout le monde oublie tout le temps tellement il est simple, c'est le massage» souligne le docteur Ferron.

Les massages, avec des crèmes qui activent la circulation profonde (antiphlogistine, myoflex, baume de tigre), de même que les manipulations et les tractions, font le plus grand bien aux dos endoloris. Les compresses chaudes et les compresses froides peu-

«Pour savoir si on doit opérer par l'avant ou par l'arrière, on regarde si le dommage se trouve à l'avant ou à l'arrière de la vertèbre», explique le docteur Serge Ferron. Si le dommage est à l'avant, on opère par l'avant, et vice versa.

Dans le cas de tumeur cancéreuse, un avantage supplémentaire plaide en faveur de l'opération par voie abdominale: comme les veines et les artères longent la colonne par la face antérieure, il est plus facile de contrôler les hémorragies lorsque l'incision est faite par l'avant.

vent aider, de même que les courants électriques.

Du côté des médicaments légers, les anti-inflammatoires non stéroïdiens, comme l'aspirine, et les relaxants musculaires, sont un outil très efficace contre la mal de dos.

Le docteur Ferron recommande enfin la natation, les bains chauds, les bains tourbillons et les bains sauna. On ajoute à cela une bonne posture, des exercices pour le dos et un lit ferme. Enfin, la cigarette et l'excès d'alcool ont un effet qui retarde la guérison de la colonne vertébrale, de même que les situations de stress et d'anxiété.

Quelques bons livres, pour consolider les bonnes habitudes: «Guérir ses maux de dos», par le docteur Hamilton Hall, aux Éditions de l'Homme; «Être en forme malgré ses maux de dos», par le docteur Susan Shaw, aux Éditions Transmonde; «Finir le mal de dos», par le docteur David Imrie, aux Éditions du Trécarré.

Le monde vu à travers Hubble à l'U. Laval

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Comme un nouveau-né rempli de promesses, le télescope spatial Hubble a commencé à ouvrir ses yeux perçants et à regarder le fond de l'Univers, à la grande joie des astronomes du monde entier qui rêvaient à leur bébé depuis 25 ans. Parmi eux se trouvent les astrophysiciens Eduardo Hardy et Jean-René Roy, de l'université Laval, qui croient que ce nouveau-né de la science fera honneur à la famille. Il pourrait aussi être un trouble-fête pour plusieurs.

Ni Eduardo Hardy ni Jean-René Roy ne craignent les bouleversements qu'il pourrait apporter dans l'image que nous nous faisons de l'Univers. «Au contraire, dit Jean-René Roy, nous nous en réjouissons même si la théorie du Big Bang sur la naissance de l'Univers pourrait être ébranlée. On a d'ailleurs déjà commencé à modifier cette théorie.»

Pour ces deux astrophysiciens de Québec qui se sont vu accorder le privilège de réaliser certains travaux de recherche à l'aide de l'observatoire mis sur orbite la semaine dernière, «Hubble va nous montrer des images et des phénomènes au centre de notre galaxie et dans les galaxies éloignées aux dimensions tellement incroyables qu'ils vont faire rêver les gens et changer l'image qu'on se fait de l'Univers.»

Pour l'instant, MM. Hardy et Roy peaufinent leur recherche. Les retards dans le lancement du télescope leur ont permis de perfectionner les instruments informatiques et de raffermir les équipes.

Directeur du laboratoire d'astrophysique de l'université Laval, M. Hardy va essayer, avec deux collègues — américain et italien — de déterminer l'échelle qui sert à mesurer les distances des galaxies. Grâce à la résolution de Hubble, M. Hardy analysera un groupe d'étoiles RR de la Lyre. Il est important, en astronomie, de bien savoir mesurer les distances des objets célestes pour ensuite être capable de mesurer la vitesse d'expansion de l'univers.

L'astrophysicien Jean-René Roy a publié un livre sur l'astronomie et son histoire. Il le rééditera après les premières images de Hubble. M. Roy travaillera avec un Canadien et trois Américains à l'observation de deux galaxies naines proches, c'est-à-dire situées à deux millions d'années-lumière. Certaines galaxies se trouvent à plus de dix milliards d'années-lumière de la Terre.

Ces deux galaxies ont cette particularité d'avoir une masse dispersée sous forme de gaz et non sous forme d'étoiles comme dans les autres. Elles sont comme des oasis, des restants de la création du Big Bang. Elles auraient peu évolué depuis le début de l'univers. Hubble va probablement permettre de voir les étoiles individuelles de ces galaxies, ce qui n'est pas possible, même à l'aide du télescope puissant franco-canadien d'Hawaii.

Pendant un an, les chercheurs seront propriétaires des données recueillies grâce à Hubble. Elles deviendront publiques par la suite. Les astrophysiciens feront leur analyse indépendamment l'un de l'autre pour confronter ensuite leurs résultats.

Mais les autres restent

Le télescope spatial n'éclipsera pas les autres télescopes. Au contraire! Il y a un télescope de 10 mètres en construction à Hawaii, quatre au Chili et deux autres projetés dans chacun des hémisphères par des Canadiens, des Américains et des Britanniques.

Selon MM. Roy et Hardy, le télescope québécois du mont Mégantic reste d'actualité parce qu'il est bien équipé et situé dans une zone obscure propice aux observations.

Les astronomes amateurs auront 20 heures d'accès au télescope Hubble.

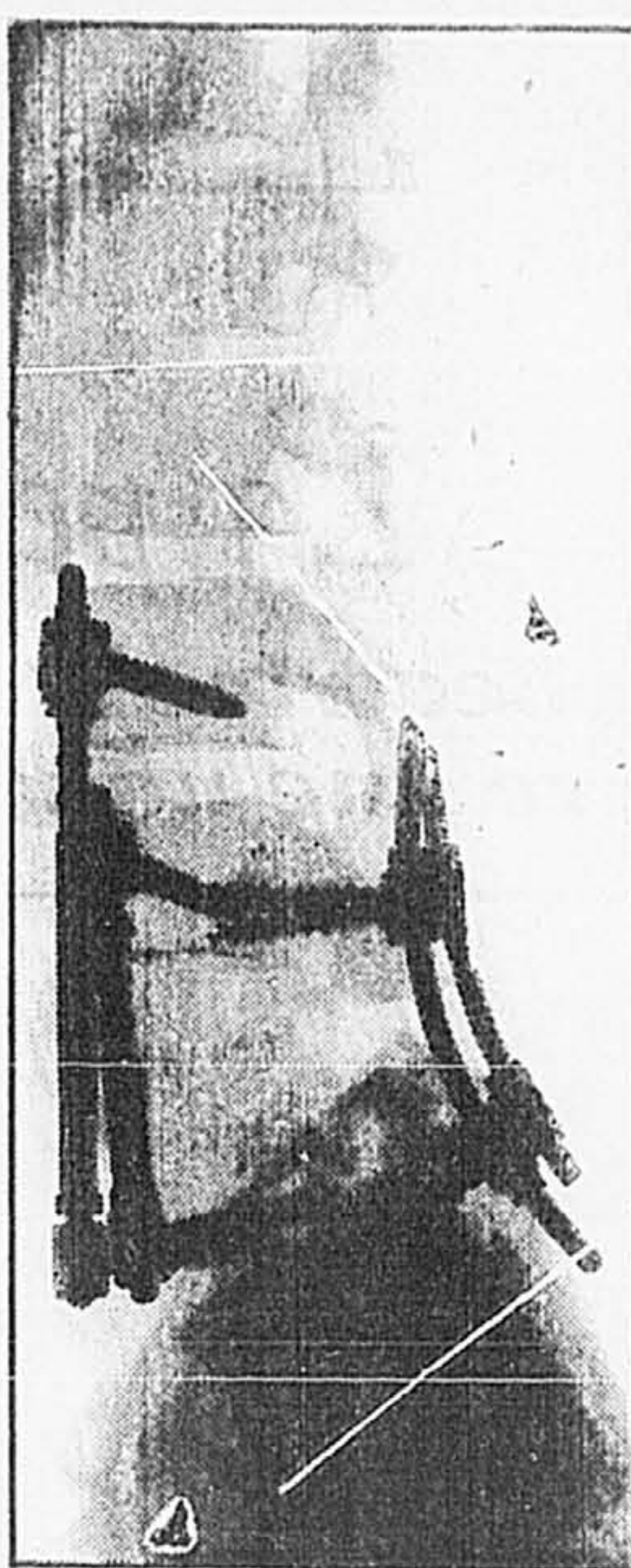
Un des grands moments de Hubble, hormis les objectifs déjà déterminés, pourrait être celui où le télescope ne sera braqué sur rien de précis. Il regardera tout regarder. C'est là, dans le ciel, qu'il y aura peut-être de grandes surprises.

Le télescope tourne autour de la Terre en 95 minutes. Cet observatoire mobile doit rester pointé vers l'objectif qu'il regarde tout en étant en mouvement. C'est déjà merveilleux en soi.

La matière, celle qui forme l'Univers que nous connaissons, serait-elle la dixième de la matière existante? Le reste de l'Univers serait-il fait de «matière obscure»?

Le télescope Hubble, par exemple, va-t-il nous révéler qu'une grande partie de l'Univers est formée d'étoiles de très faible luminosité, en nombre incroyablement grand, qui n'ont jamais réussi à produire de l'énergie thermonucléaire? Ces étoiles seraient trop faibles pour être perçues par les télescopes terrestres.

En attendant d'en savoir davantage, les astronomes ont donné un nom à ces mystérieuses du ciel: les naines brunes.



Cette radiographie a été prise après une opération où on a enlevé une vertèbre lombaire. L'assemblage de tiges et de vis donne une solidité au bas du dos et permet de rétablir la courbure naturelle, sans laquelle le patient, avant l'opération, marchait plié comme une équerre.

Médecine

La «réunionite», facteur de risque



W. GIFFORD-JONES
collaboration spéciale

La «réunionite», cette propension moderne qu'ont les personnes à certains échelons de la direction d'une entreprise ou d'un organisme public à passer leurs journées en réunion, est un mal insidieux.

Il infecte notre société et devrait être considéré comme un facteur de risque environnemental quand un médecin effectue un bilan de santé. Le Dr Paul Dudley White, éminent cardiologue qui a traité Eisenhower, soulignait toujours à ses élèves à Harvard la valeur de l'exercice.

Pour appuyer son point de vue, il évoquait l'étude qu'il avait faite sur 500 paires de frères nés en Irlande sur une période de 10 ans.

Les frères restés en Irlande travaillaient dur physiquement sur des fermes pauvres; or, avait-il constaté, ces derniers avaient moins d'affections coronaires que leurs frères ayant émigré aux États-Unis et dont la vie était moins active, physiquement parlant. De plus, ceux qui étaient restés en Irlande consommaient plus de calories, notamment des produits laitiers, mais ils pesaient moins et leur tension artérielle et leurs électrocardiogrammes étaient normaux.

Assister assis à des réunions jour après jour finit par affecter plus que le cœur. La plupart des gens ont en fait des conceptions erronées sur la circulation sanguine, comme celle de penser que le cœur est la seule pompe de l'organisme. Il y a d'autres mécanismes qui activent le sang et l'un d'eux est l'action vigoureuse des muscles des jambes. Les études montrent que lorsque les muscles des jambes se contractent ils compriment les veines dans la jambe et refoule ainsi le sang vers le cœur.

Être assis à une table de conférence n'est pas différent de rester assis dans un avion pendant huit heures. Pour les personnes souffrant de réunionite comme pour les voyageurs à bord d'un avion, on conseille

donc fortement de se lever au moins toutes les heures et de se promener un peu pour empêcher un caillot de sang fatal de se former dans les veines des jambes.

Une étude scientifique sur les personnes qui s'enferment des journées entières dans des salles de réunion révélerait probablement aussi d'autres problèmes. Leurs lipoprotéines de haute densité, le bon cholestérol, qui aident à empêcher la thrombose coronaire, sont chez eux en quantité plus faible que chez ceux qui ont à se déplacer si peu soit-il durant la journée. Leurs plaquettes sanguines seront moins huileuses et plus susceptibles de provoquer la formation d'un caillot.

D'autre part, le squelette de ces mêmes personnes perd lentement mais sûrement du calcium ce qui le rend plus vulnérable à la fracture de la hanche qui peut entraîner une grave invalidité ou la mort.

Je suis convaincu que l'épidémie actuelle de «réunionite» a un effet néfaste important sur les fonctions cérébrales. Dudley White, encore lui, faisait justement observer que si vous savez à quel point votre cerveau est ramolli, il suffit de tâter les muscles de vos jambes pour en avoir une idée.

Il ne fait pas de doute que la «réunionite» contribue également à accentuer l'un des principaux problèmes de santé de la population canadienne, l'obésité. Rester assis sur son poste huit heures par jour ne fait pas brûler des calories. En particulier, quand ce régime de vie est aggravé par l'absorption d'aliments édulcorés. Le seul exercice que font les personnes affligées du syndrome de la «réunionite» est de se rendre à la cafétéria pour ingurgiter là encore des aliments à forte teneur en sucre.

La prochaine fois qu'une secrétaire m'informera que quelqu'un est en réunion, je lui répondrai que j'ai fait des diagnostics toute la journée sans avoir à tenir une seule réunion. Que je ne crois pas avoir commis d'erreurs catastrophiques sans avoir eu à me livrer au passe-temps national et qu'elle pourrait saisir cette occasion de dire à son patron que passer sa journée à tenir des réunions est une mauvaise habitude et un danger pour la santé.

Par ailleurs, un merle s'est installé sur une de mes lanternes de galerie et déjà le 30 avril, on trouvait un oeuf dans le nid.

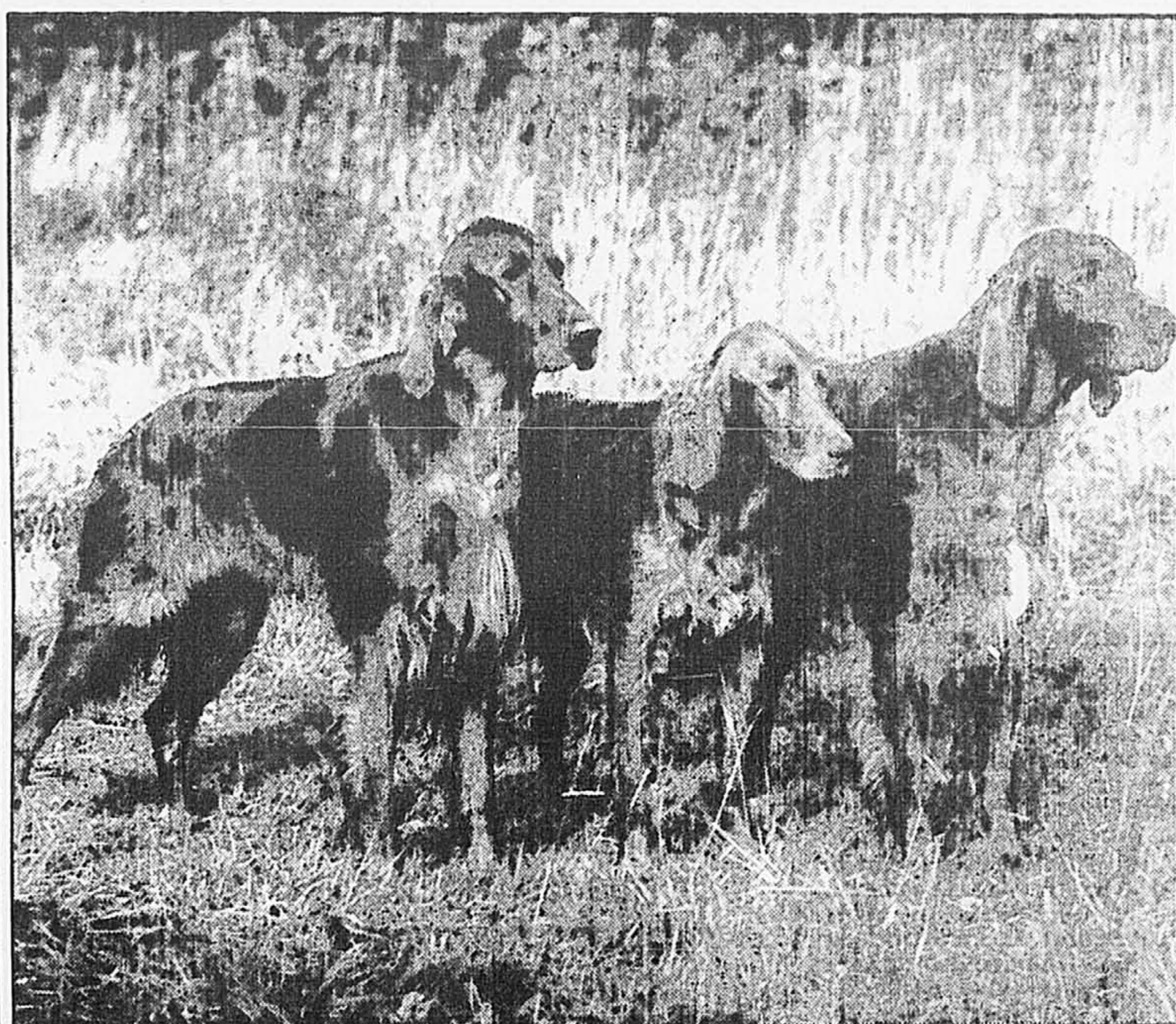
Je vous informe par ailleurs que plusieurs nouveaux arrivants sont signalés au Jardin botanique de Montréal, un moment bien agréable pour faire une visite dans ce havre de paix.

Rencontre à Montréal-Nord

Les amateurs sont invités à participer aujourd'hui (6 mai) à 13h à une rencontre organisée par le Club d'observateurs d'oiseaux Marie-Victorin où il y aura présentation de films. On y tiendra aussi des ateliers sur les colibris, les oiseaux-pêcheurs, les parulines et les oiseaux de la toundra. L'entrée est libre et la clôture de la journée est prévue pour 17h. On se rend au Collège Marie-Victorin, 7000 rue Marie-Victorin, à Rivière-des-Prairies. On se renseigne davantage auprès de Robert Bonneau (528-5808).

PIERRE GINGRAS

Les animaux



Tout doux, tout roux et un peu fou-fou cet Irlandais à quatre pattes

Le setter irlandais, le chien tout feu tout flamme



DR FRANÇOIS LUBRINA
collaboration spéciale

Si vous convoitez un compagnon affectueux, spontané, racé, flamboyant, et sans malice à la fois, voilà votre «homme». Ce chien, considéré comme le pur-sang des setters, très sportif d'allure, est véritablement incroyable. Un rêve lorsqu'on aime bien sûr les longues marches à la campagne ou le jogging tout-terrain à perdre haleine; une catastrophe sur quatre pattes lorsqu'on a déjà subi un pontage coronarien.

Énergique caractère

Jadis utilisé pour chasser grouses et bécasses, ce chien tout feu tout flamme, à l'odorat fort subtil, est désormais utilisé pour chasser à l'arrêt faisans, canards, lièvres et perdreaux. Cette vocation il la doit à son nez très fin, à sa remarquable capacité physique pour couvrir rapidement de très grandes surfaces en plaine comme dans le bois. Il renifle et explore en effet, à grandes enjambées, chaque pouce carré de terrain. Si bien qu'avec lui le plus petit gibier n'a guère de chance, même pas... les mouches!

Mais pour mériter un setter, chien particulièrement fougueux, voire un tantinet nerveux, encore faut-il soi-même posséder un énergique caractère et de bon bras. Son allant, son indépendance naturelle et sa forte personnalité le rendent,

à vrai dire, plus difficile à dresser qu'un autre...

Coeur bien accroché

Aussi, si vous êtes du genre citadin, style pépère-mémère en pantoufles, ou foncièrement sédentaire, oubliez le setter irlandais pour votre 4 1/2. A moins d'avoir le cœur bien accroché, et des meubles et bibelots aussi bien arrimés que dans un navire de haute mer...

Sa magnifique couleur acajou, unique dans l'espèce canine, doit être uniforme sur tout son corps et présenter des reflets argentés. Ce compagnon magnétique mesure de 26 à 29 pouces au garrot et pèse de 46 à 60 livres. Sa tête est allongée, son crâne de forme ovale, et son «stop» (cassure du nez au niveau de l'oeil) bien marqué. Selon les standards, ses babines doivent être pendantes. Ses yeux foncés, noisettes ou bruns

mais de taille raisonnable, sont encadrés par des oreilles de longueur moyenne, prises bien bas. Son cou est musclé, mais pas trop massif. Ses épaules longues, sa poitrine profonde (plutôt étroite) et son rein bien charpenté.

Crotté

Sa queue, témoin de la bonne humeur habituelle et de la spontanéité de ce gentil cabot, est extrêmement mobile et portée plutôt bas. Ses pattes musclées reposent sur des pieds petits mais fermes.

Le setter possède deux sortes de poils: courts et fins sur la tête, les membres et les extrémités des oreilles. Pour le reste, il est de longueur moyenne. On notera cependant de longues franges de poils à la partie postérieure de ses membres, de la queue, son sous-ventre et sur ses oreilles.

Ce sympathique toutou ne demande pas d'entretien particulier: peignage et brossage hebdomadaires suffisent. A moins qu'il ne revienne tout crotté d'une partie de chasse ou de campagne!

Compagnon très affectueux et attachant, mais hyper-actif aussi, le setter irlandais est bien plus l'ami d'enfants déjà grands que des tout-petits. Car, un peu turbulent, et toujours plein de bonnes intentions, il ne connaît pas toujours l'exacte portée de ses faits et gestes. En effet, véritable «bombe» d'énergie et de tendresse, cet irlandais tout roux, tout doux mais un peu fou-fou a de qui tenir! Mais, comme on dit à Belfast, pas de panique et tout ira bien avec ce chien qui ne vous veut que du bien.

La rage au Québec

■ Des 1155 cas de rage diagnostiqués en 1989 au Canada et 59 au Québec, 120 le furent dans la région de l'Outaouais. Au 5 février dernier, 18 cas étaient déjà signalés. N'oubliez pas que la rage, maladie mortelle, peut survenir n'importe où, en ville comme à la campagne. La vaccination de nos animaux demeure la meilleure prévention contre ce fléau.

Le carnet d'observation

Fébrilité...

■ Beaucoup de fébrilité dans l'air en fin de semaine dernière. Voilà une quinzaine d'années que l'habite au même endroit sur la rive sud, et samedi, pour la première fois, j'ai eu la visite de chardonnerets des pins. Ils sont restés plusieurs jours avec nous. Les bruants à gorge blanche sont arrivés en grande nombre et je présume que les bruants à couronne blanche feront de même d'ici peu.

La semaine précédente (je vous rappelle que cette chronique est mise en page le mardi matin précédant sa parution), les premières hirondelles bicolores sont arrivées. J'ai donc rapidement «débouché» les cabanes que je leur réservais en plus d'installer un nichoir près de la fenêtre de la cuisine, celui qui est habituellement occupé depuis quelques années. Eh bien, cinq minutes plus tard, les hirondelles ont visité tous les nichoirs disponibles et se sont même permises de faire une visite du propriétaire de la cabane nouvellement installée.

Par ailleurs, un merle s'est installé sur une de mes lanternes de galerie et déjà le 30 avril, on trouvait un oeuf dans le nid.

Rencontre à Montréal-Nord

Les amateurs sont invités à participer aujourd'hui (6 mai) à 13h à une rencontre organisée par le Club d'observateurs d'oiseaux Marie-Victorin où il y aura présentation de films. On y tiendra aussi des ateliers sur les colibris, les oiseaux-pêcheurs, les parulines et les oiseaux de la toundra. L'entrée est libre et la clôture de la journée est prévue pour 17h. On se rend au Collège Marie-Victorin, 7000 rue Marie-Victorin, à Rivière-des-Prairies. On se renseigne davantage auprès de Robert Bonneau (528-5808).

PIERRE GINGRAS

Germain Tardif

La soirée annuelle de la **Fondation Jean Duceppe** a lieu demain, à la Place des Arts, 1400, rue Saint-Urbain, sous la présidence de M. **Serge Saucier**, pdg de Raymond, Chabot, Martin, Paré. A cette occasion, un hommage spécial sera rendu à **Gratien Gélinas** pour les 30 ans de la création de sa pièce «Bousille et les Justes». Renseignements au 842-8194.



Canadien décoré

Plus de 60 anciens combattants canadiens ont récemment reçu la Croix du Combattant de l'Europe, lors d'une réunion qui s'est déroulée à la base militaire de Saint-Hubert. La photo montre le major Gilbert Forest (à droite), recevant cette décoration du consul général de France, M. Beauchaud.

campagne annuelle de financement qui se poursuivra jusqu'au 15 mai. Cet organisme vient en aide à des femmes démunies qui se trouvent confrontées à la justice pénale. La Société s'occupe aussi de la Maison de transition Thérèse-Casgrain et offre des services d'assistance para-judiciaire, de conseil, de préparation à l'emploi et de formation professionnelle. On peut adresser ses dons à la Société, 1000, est, rue Sherbrooke, Montréal, H2L

La Société Elizabeth-Fry de Montréal tient actuellement sa

IL5. Un reçu pour fins d'impôt sera remis.

La Société de coopération pour le développement international annonce la tenue d'un concours provincial qui s'adresse aux jeunes âgés de 13 à 17 ans, qui permettra à deux d'entre eux de vivre une expérience unique de sensibilisation et d'éducation à la coopération internationale en Côte d'Ivoire, en Afrique. Ce concours débutera samedi à la grandeur du Québec. Renseignements au (418) 842-4499.

Le ministre fédéral du Travail, M. Jean Corbeil, sera le conférencier du prochain petit-déjeuner de la Société de l'Île Notre-Dame, demain matin, à 8h30, au Restaurant Hélène-de-Champlain. Il traitera du Vieux Port de Montréal et de l'ensemble des traits qui caractériseront le nouveau profil des berges du Saint-Laurent, de Lachine à l'Île Notre-Dame. Le d'entrée, à cette réunion, est de 35\$. On peut aussi réserver une table de 10 personnes pour 300\$. Pour réserver, communiquer avec Mme Nicole Petit au 872-3335.

Le pdg de Radio-Canada, M. Gérard Veilleux, sera l'invité d'honneur et le conférencier lors de la rencontre annuelle 1990 de l'Association des diplômés de l'Université Laval, région Ottawa-Hull. Son allocution portera sur l'importance du rôle que joue Radio-Canada pour les commu-



Création d'emplois

Le programme Initiative Création d'emplois de Montréal (ICEM), financé par Imasco, a donné de solides résultats et atteindra son objectif de 1000 emplois. M. Torrance Wylie, vice-président exécutif de l'entreprise a annoncé que celle-ci engagera dans le programme 1 million\$ de plus que les 7 millions\$ prévus et que l'objectif est maintenant de 1 200 emplois. ICEM a été créé en décembre 1986 et consiste à dispenser aux nouvelles PME des conseils professionnels et des services de soutien qui sont habituellement hors de leur portée. Sur la photo, Mme Jeanne Sauvè, qui avait, cette année-là, alors qu'elle était gouverneur général du Canada, organisé une conférence sur les défis de l'emploi chez les jeunes Canadiens, reçoit de M. Purdy Crawford (à gauche), pdg d'Imasco, une oeuvre illustrant une foule de jeunes entrepreneurs montréalais, en présence de M. Paul Paré, ex-président.

nications au pays. La réunion aura lieu le 9 mai, à 18h00, dans le Hall d'honneur de l'édifice du centre, sur la colline du Parlement. Pour autres renseignements: (613) 830-5322.

L'Association des femmes

d'affaires du Québec recevra Mme Hermante Ayotte, présidente de la Clinique de médecine industrielle préventive du Québec, lors de son déjeuner, mercredi, à 11h45, à l'Hôtel Shangrila, angle Sherbrooke et Peel. Elle parlera de l'évolution de sa carrière. Entrée: 20\$ pour les membres et 25\$ pour les non-membres. Pour réserver: 845-4281.

Les finissants du niveau collégial et universitaire présenteront leurs travaux de fin d'année, le 14 mai, au Centre international du design, 85, ouest, rue Saint-Paul. L'exposition se tiendra dans la salle Le Corbusier et se poursuivra jusqu'au 9 juin. Les institutions participantes sont Le Cégep du Vieux-Montréal (aménagement d'intérieur et design industriel), le Cégep Saint-Laurent (technique d'architecture), le Collège Dawson (aménagement d'intérieur et design

Les Arista 90

La Jeune Chambre de commerce de Montréal, en collaboration avec Métro Richelieu, a récemment présenté les lauréats du concours provincial Arista 90 qui, depuis 13 ans, souligne l'excellence des jeunes gens d'affaires du Québec. Sur la photo, de gauche à droite: Sylvie Surprenant vice-présidente de Plani-Bureau, gagnante dans la catégorie Jeune entrepreneur - entreprise établie; Jean Quintin, vice-président, Groupe Morrow, lauréat dans la catégorie Jeune cadre - PME; Mario Plourde, directeur général de Plastiques Cascades, gagnant dans la catégorie Jeune cadre - Grande entreprise; et Jean-Paul Floriot, président d'Arbres du Lac Aylmer et d'Abattoir Coquelicot, vainqueur dans la catégorie Jeune entrepreneur - Entreprise nouvelle.



Montréalités

Montréal reçoit un prix pour ses bureaux Accès-Montréal



MARIANE FAVREAU

L'Institut d'administration publique du Canada (IAPC) a décerné récemment une importante distinction à la ville de Montréal en lui remettant son Prix pour la gestion innovatrice. C'est la première fois qu'un tel prix était attribué.

Et c'est pour la création de ses bureaux Accès-Montréal que la ville l'a emporté, auprès du jury, sur les huit finalistes retenus après étude de 57 candidatures.

Parmi ces finalistes, on retrouvait le ministère des Transports de Colombie-Britannique, la Commission des accidents de travail de l'Alberta, le ministère du Revenu d'Ontario et la Commission de la fonction publique de Saskatchewan, pour ne nommer que ceux-là.

Le jury, présidé par Allan Blakeney, ex-premier ministre de la Saskatchewan, comprenait Yvon Marcoux, vice-président chez Provigo, Sandford Borins, prof d'administration à l'université York, Bev Dewar, greffier adjoint du conseil privé et Pierre Lefrançois, secrétaire général de la ville de Montréal.

Ce dernier a dû se désister lors de la présentation de ses collègues devant les membres du jury, indique-t-on.

L'IAPC est une association nationale regroupant des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux, ainsi que des professeurs d'université, qui partagent le souci d'améliorer la gestion des services publics.

Le concours visait à reconnaître et à promouvoir des réalisations innovatrices qui contribuent à améliorer l'image de marque du secteur public.

Or, les 13 bureaux Accès-Montréal (14 avec la ligne téléphonique spéciale) créés par l'administration Doré auraient contribué à «une nouvelle ère» en matière de relations avec les citoyens.

«Quand on songe qu'il y a un peu plus de deux ans, tous les services aujourd'hui offerts par les BAM étaient centralisés dans



Guy Huneault et Stella Guy, qui le remplace comme assistant-directeur au module des relations avec les citoyens, ont tous deux accepté le trophée remis à la ville de Montréal par le ministre Robert de Cotret et le président du jury, Allan Blakeney.

les services, on peut parler d'un véritable virage», dit un communiqué de la ville.

Implantés graduellement dans divers quartiers à partir de la fin de 1987, ces bureaux épargnent aux citoyens des démarches à l'hôtel de ville même et répondent même à leurs demandes par téléphone. On pense répondre à 300 000 demandes cette année.

À QUAND UN OMBUDSMAN À MONTRÉAL?

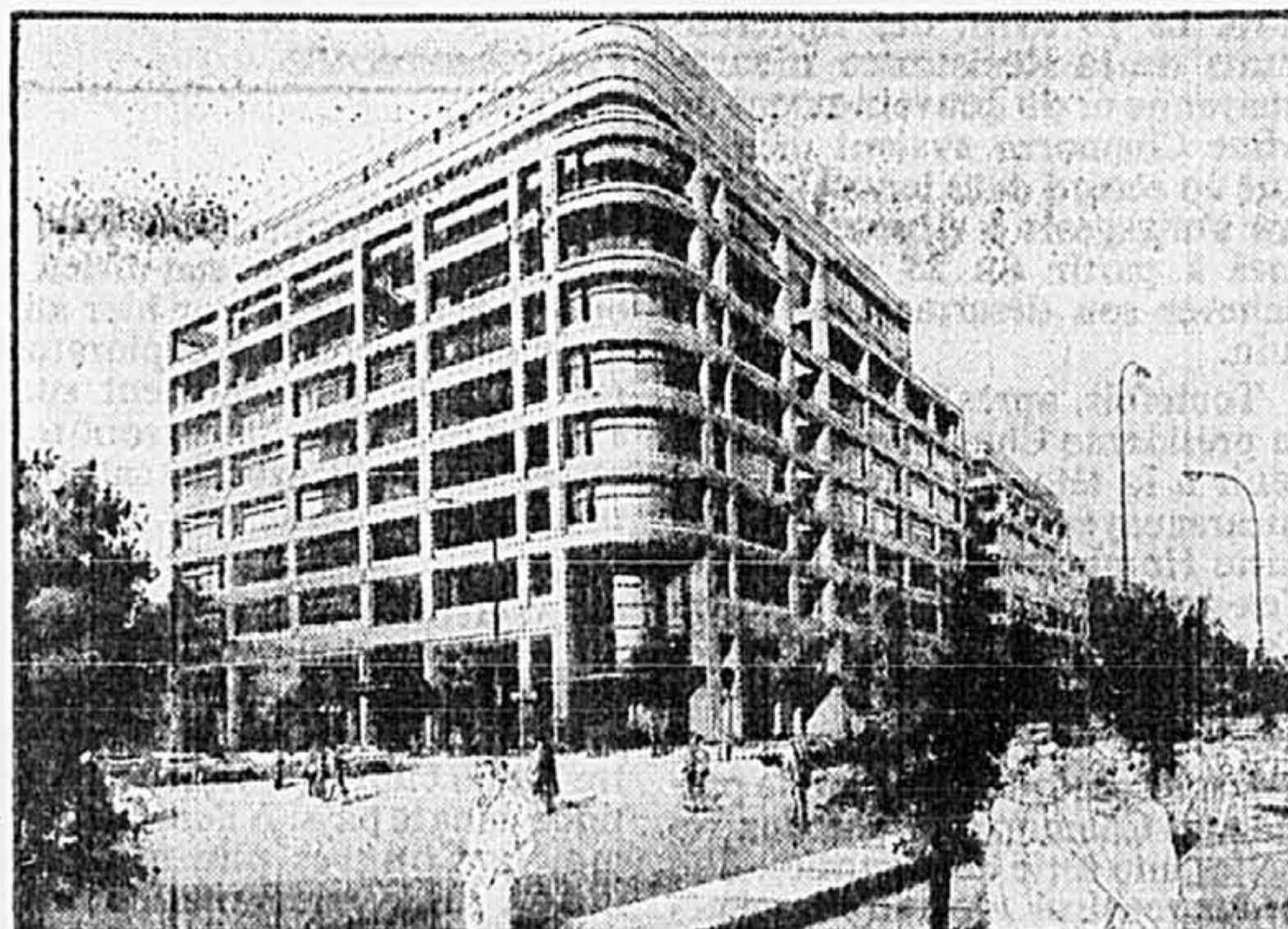
Malgré tous les bureaux décentralisés de la ville et les téléphones de «première ligne», des citoyens sont malgré tout piégés par la logique incompréhensible d'une grosse administration comme celle de Montréal.

Qu'attend donc la ville de Montréal pour nommer un défenseur du citoyen ou ombudsman, capable de réparer sur-le-champ des erreurs flagrantes ou de régler un petit problème avant qu'il ne devienne énorme?

Il aurait sûrement pu faire quelque chose pour M. Guy Marion. Ce résident de Saint-Bruno est sous le coup d'un avis de saisie de la Cour municipale de Montréal. Tout cela, pour une

simple contravention dont il n'a jamais eu connaissance.

Et depuis un an, il écrit lettre sur lettre aux fonctionnaires qui



La première phase du complexe du Quartier latin, à l'angle du boulevard de Maisonneuve et de la rue Berri, suscite bien des espoirs pour ce quartier. Planifié par la Société Immobilière Trans-Québec, l'immeuble sera de blais avec le futur square Berri, et fera face à l'UQAM. Comptant 11 étages de bureaux et commerces sur de Maisonneuve, l'immeuble diminue graduellement sa hauteur à huit étages sur Berri. De l'habitation est prévue dans la seconde phase du projet.

le relancent, pour expliquer son cas. Pourquoi n'ont-ils jamais encaissé le chèque qu'il leur a expédié dès qu'on lui eut signalé cette contravention-mystère?

Le 10 avril 1989, les services municipaux l'avertissent qu'il n'a pas payé une contravention datée du 7 décembre 1988. Le vent ou des rigolos l'avaient enlevé du pare-brise et M. Marion n'en a jamais eu connaissance. Il écrit donc le 14 avril pour s'expliquer et inclus un chèque pour payer la contravention.

Deux mois plus tard, le 12 juin, on lui renvoie son chèque avec un avis de frais additionnels. Il reçoit aussi une sommation datée du 17 mai, lui demandant de s'expliquer. Ses explications seront analysées, et s'il y a lieu, on l'aviserait de la date de son procès, dit-on dans le document.

Il la remplit, répétant ses explications et son chèque retourné. Il joint sa lettre du 14 avril et poste le tout au greffier de la Cour municipale.

Fin août, il reçoit un avis d'un autre fonctionnaire lui indiquant qu'aucun paiement n'a été retracé dans son dossier. On lui donne jusqu'au 30 août pour payer. Il écrit donc à ce nouveau fonctionnaire en joignant ses lettres précédentes.

En novembre, lettre du même fonctionnaire l'avertissant qu'un «jugement par défaut a été rendu» dans son cas, entraînant des frais supplémentaires de 25 \$.

On lui dit aussi de téléphoner à tel numéro pour se faire expliquer le retard du service du revenu à encaisser son chèque... qu'on lui a retourné six mois plus tôt!

Il se rend donc au greffe de la Cour municipale pour s'expliquer, demande à comparaître devant un juge avec son chèque et sa correspondance, et dit ne pas vouloir payer de frais additionnels pour un retard dont il n'est pas responsable.

On lui répond que la cause est en suspens et d'attendre des nouvelles de la Cour.

Fin avril, il reçoit enfin des nouvelles: un avis de saisie. Dans une lettre bien sentie au maire Jean Doré, M. Marion écrit le 25 avril: «Je crois que vos fonctionnaires à la Cour municipale se paient la gueule des citoyens. C'est carrément un

graphique), le Collège Ahuntsic, l'Université de Montréal et l'Université McGill (des trois en architecture).

A MARDI



La course des couches

Pour une deuxième année, le Département de la santé communautaire de la Cité de la Santé de Laval organise la Course des couches et prévoit la participation d'une centaine de bambins âgés de 18 à 36 mois. Elle aura lieu le 27 mai. En plus des sourires, des encouragements et des caresses des parents, les bébés participants recevront une petite récompense. Cette photo, prise lors de la compétition de l'an dernier à laquelle avaient participé 56 enfants, montre l'un deux, Karl Houde, fils de Paul Houde, animateur à CFGL-FM. Cet événement devient, à cause de l'attraction qu'exercent les tout-petits sur les médias, le véhicule idéal de promotion de saines habitudes de vie. Renseignements à 686-2000.

La conférence «2 plus 4» s'ouvre sur une note optimiste

L'Union soviétique s'oppose toujours fermement à ce que l'Allemagne unifiée adhère à l'OTAN

d'après Reuter et AFP
BONN

Les deux Allemagnes et les principaux pays vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale se sont déclarés optimistes, hier, à l'issue de leur première session de négociations «2 plus 4» sur l'unification allemande. L'URSS s'oppose cependant toujours à l'adhésion d'une Allemagne unie à l'OTAN, souhaitée par les Occidentaux.

Après sept heures de discussions avec ses homologues des deux Allemagnes, des États-Unis, de Grande-Bretagne et de France, le chef de la diplomatie soviétique Edouard Chevardnadze a déclaré lors d'une conférence de presse conjointe: «Je pense vraiment que c'était un jour historique. La Guerre froide est finie», a-t-il souligné.

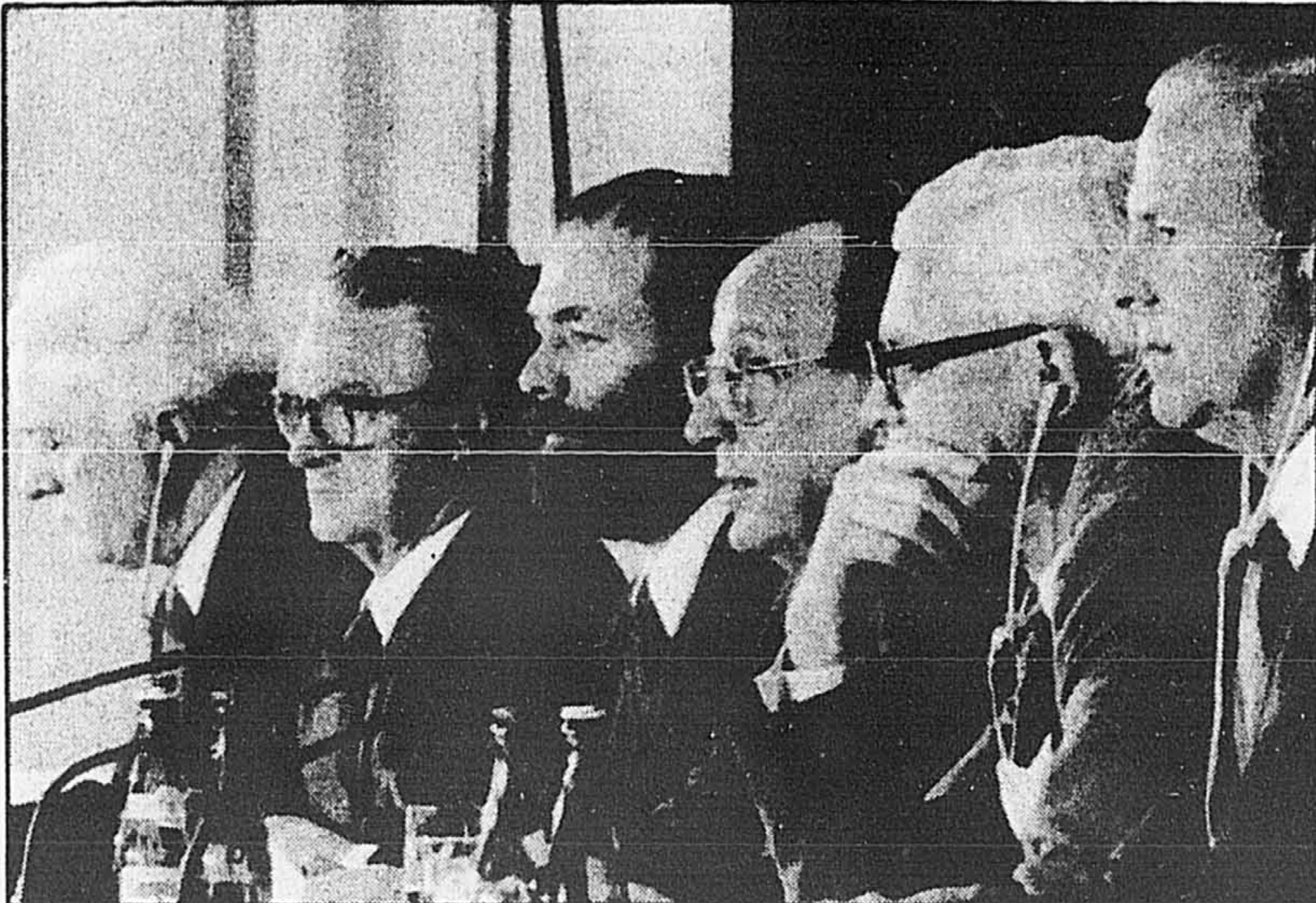
«Y a-t-il eu des désaccords sérieux?», a-t-il poursuivi. Je ne pense pas que nous devrions dramatiser cela. C'est normal dans des négociations. Je ne doute pas que nous parviendrons à une résolution acceptable». Chevardnadze a été conciliant de bout en bout, a reconnu un responsable britannique. «Il a tout à fait accepté le droit à l'autodétermination du peuple allemand».

Concernant les conséquences militaires de l'unification, Chevardnadze a jusqu'ici évoqué différentes options, défendant ainsi

l'idée d'une Allemagne neutre, non-alignée, ou encore appartenant aux deux alliances militaires

à la fois. Selon l'agence de presse est-allemande ADN, Chevardnadze a réaffirmé, au cours des pour-

parlers, que l'appartenance de l'Allemagne à l'OTAN serait incompatible avec la sécurité de



Les ministres des Affaires étrangères des deux Allemagnes et des quatre pays vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale, étaient réunis à Bonn. De gauche à droite, Edouard Chevardnadze de l'URSS, Roland Dumas de France, Markus Meckel d'Allemagne de l'Est, Hans-Dietrich Genscher d'Allemagne de l'Ouest, Douglas Hurd de Grande-Bretagne et James Baker des États-Unis.

PHOTO REUTER

L'Union soviétique. Le secrétaire britannique au Foreign Office, Douglas Hurd, a déclaré à la presse qu'il avait cherché à rassurer Chevardnadze en lui disant que l'OTAN était en train de changer et ne devait pas être considérée comme une menace pour l'URSS.

L'URSS, qui voit ses alliés prendre leurs distances avec le Pacte de Varsovie, pendant de l'OTAN en Europe orientale, dispose encore de 350 000 soldats environ en RDA, aux termes des traités datant de l'après-guerre sur l'occupation de l'Allemagne nazie vaincue. Chevardnadze a discuté du maintien d'un certain nombre de ces soldats en RDA pendant une période de transition après l'unification, ont rapporté des responsables occidentaux.

«Pour nous, l'OTAN demeure ce qu'elle a toujours été: un bloc militaire opposé avec une doctrine fondée sur la possibilité d'une première frappe» nucléaire, a dit le ministre soviétique au cours des entretiens. Mais selon des diplomates occidentaux, certains propos tenus par Chevardnadze laissent entendre que l'URSS pourrait envisager un accord si l'OTAN renonce à son caractère strictement militaire.

De son côté, le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, a laissé entendre que la question de l'appartenance de l'Allemagne à l'OTAN pourrait être laissée de

côté pour ne pas faire obstacle à un accord en automne sur l'essentiel: l'unification des deux Allemagnes. Genscher a évoqué l'Acte final de la conférence d'Helsinki signé en 1975. «Je me souviens, dans ce texte, du principe d'égalité souveraine qui accorde le droit d'être ou de ne pas être membre d'une alliance».

Son homologue français, Roland Dumas, s'est lui aussi référé aux accords d'Helsinki. Il a rappelé que l'article un de l'Acte final précisait «que chaque État a le droit d'être partie ou non à des traités d'alliance». Il a assuré que les Occidentaux ne faisaient pas de l'appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN une condition préalable à l'unification. «Nous constatons simplement que telle est la volonté des gouvernements allemands. Nous disons également, et nous ne sommes pas seuls, à l'Ouest comme à l'Est, que cette appartenance est un facteur de stabilité pour tous», a-t-il ajouté.

Genscher a d'autre part annoncé que la troisième des six séances de pourparlers «2 plus 4», à Paris en juillet, sera ouverte aux Polonais. Il sera en effet question lors de cette rencontre des frontières occidentales de la Pologne avec l'Allemagne. Celles-ci englobent des territoires qui étaient allemands avant 1945. Mais Genscher a réaffirmé que son pays n'avait pas de revendications territoriales vis-à-vis de la Pologne.

L'indépendance de la Lettonie se heurte au veto de Gorbatchev

d'après Reuter
MOSCOU

Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a déclaré que la déclaration d'indépendance de la Lettonie allait à l'encontre des normes constitutionnelles et il a exclu des discussions si la souveraineté soviétique n'était pas complètement rétablie, rapporte aujourd'hui l'agence Tass.

Alfreds Roubiks, chef de la faction pro-soviétique du Parti communiste letton, est intervenu hier soir à la télévision lettonne et a rapporté que, dans une conversation téléphonique, Gorbatchev lui avait dit que l'atteinte à la Constitution «conduit à la rupture des liens d'État entre la République et l'URSS».

Roubiks a déclaré que Gorbatchev ne faisait pas de différence entre la proclamation d'indépendance adoptée vendredi par le parlement letton, qui a délibérément pris des gants pour ne pas irriter le Kremlin, et celle votée le 11 mars par la Lituanie. Roubiks n'a pas exclu l'adoption éventuelle de sanctions similaires à celles imposées à la Lituanie si la Lettonie s'écarte de la Constitution.

«Ainsi que l'a rapporté Alfreds Roubiks, le président de l'URSS a souligné que des discussions n'étaient possibles que si la République respecte la Constitution de l'URSS», écrit Tass. Il ne peut être question de discussions sans rétablissement du statut de la République soviétique de Lettonie antérieur au 4 mai. Au cas où la République ne tiendrait pas compte de la Constitution de l'URSS, le président se réserve le droit de prendre des mesures de rétorsion politiques, économiques et administratives».

Les parlementaires lettons ont voté la proclamation d'indépendance par 138 voix pour, aucune voix contre et une seule abstention. Mais 57 autres élus, pratiquement tous des représentants de la minorité russe, ont boycotté le vote qu'ils ont jugé anticonstitutionnel.

Aux termes d'une formule complexe, les députés lettons ont rétabli quatre articles qui constituaient le cœur même de la Constitution de 1922, en vigueur jusqu'à l'absorption des Républiques baltes par l'URSS, en 1940. Ils ont proclamé la Lettonie «République indépendante et démocratique», mais ils ont maintenu la plupart des lois soviétiques, en attendant l'adoption d'une nouvelle Constitution.

La troisième République balte, l'Estonie, a choisi une voie encore plus prudente, axée sur le pas à pas. Gorbatchev a également condamné l'initiative estonienne et il a souligné que les Républiques devaient se conformer à une loi récemment approuvée obligeant les Républiques soviétiques à obtenir le soutien des deux tiers de la population consultée par référendum avant d'envisager de faire sécession.

Les trois républiques ont rejeté cette condition en faisant valoir qu'elles avaient été intégrées de force et illégalement à l'Union soviétique. Toutes trois sont pauvres en ressources naturelles et dépendent fortement des approvisionnements des autres parties de l'URSS, ce qui les rend vulnérables à des pressions économiques.

Les autorités lituanienes ont fait savoir hier que le blocus imposé depuis trois semaines par le Kremlin, notamment sur les livraisons de pétrole et de gaz, avait mis 12 000 personnes en chômage technique. Le président lituanien Vytautas Landsbergis a déclaré hier à Vilnius lors d'une conférence de presse que le front balte uni créé par la décision lettonne avait renforcé la position de sa République.

Il a également dit que le Parlement lituanien était prêt à des compromis concernant les objections émises par Moscou à propos de lois votées depuis la déclaration d'indépendance du 11 mars, mais il a demandé au Kremlin de s'expliquer sur ce qu'il voulait exactement.

L'URSS n'a pas demandé à entrer dans... l'OTAN

d'après AFP
BONN

«A ce jour, l'Union soviétique n'a pas soumis de demande d'adhésion à l'OTAN»: c'est la réponse la plus inattendue que les journalistes ont pu entendre hier lors de la conférence de presse finale à l'issue de la première réunion ministérielle de la Conférence «2+4» à Bonn.

Sans perdre son sérieux, le chef de la diplomatie soviétique, Edouard Chevardnadze, a ainsi répondu à la question

provocante d'un journaliste qui lui demandait quand l'URSS entrerait dans l'Alliance atlantique, son adversaire déclaré depuis 1949. Les six ministres venaient de souligner l'excellent climat dans lequel s'étaient déroulés leurs entretiens.

Le responsable soviétique n'a pas été démenti par son homologue américain. Le secrétaire d'État James Baker a ajouté qu'il ne prévoyait pas que l'Union soviétique puisse rejoindre les 16 pays de l'OTAN «dans un avenir proche».

Chamorro parvient à un accord avec la Contra

d'après AFP
MANAGUA

La direction de la Résistance nicaraguayenne — la Contra — et la présidence du Nicaragua, Violeta Chamorro, ont signé hier un accord aux termes duquel les rebelles antisandinistes acceptent de se démobiliser en échange de garanties du gouvernement.

Le contenu de l'accord, appelé «Déclaration de Managua», a été révélé à la presse par l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando y Bravo, qui assistait aux discussions entre Mme Chamorro et l'état-major de la Contra dirigé par Israel Galeano, dit «le commandant Franklin». Des membres de l'ONU (Observateurs des Nations-Unies pour l'Amérique Centrale) et des observateurs de l'Organisation des États Américains (OEA) étaient également présents.

Dans le document, signé à l'aube après 14 heures de négociations, la direction de la Résistance nicaraguayenne s'engage à remettre ses armes à partir du 8 mai et jusqu'au 10 juin au plus tard. Le 19 avril, des représentants de la Résistance nicaraguayenne et du gouvernement de Mme Chamorro avaient déjà signé un accord dans lequel la Contra s'engageait à déposer les armes à partir du 25 avril pour achever son désarmement le 10 juin.

Toutefois, après la décision de la présidente Chamorro de maintenir à la tête des forces armées nicaraguayennes le général sandiniste Humberto Ortega, frère de l'ex-président Daniel Ortega, les Contras étaient revenus sur leur engagement et refusaient de livrer leurs armes.

Dans l'accord signé hier, la présidente Chamorro donne aux rebelles une série de garanties. Elle ordonne ainsi «le retrait immédiat de l'armée et des forces de sécurité et para-militaires» des cinq zones de démobilisation où les Contras ont commencé à se rassembler. Mme Chamorro annonce aussi qu'elle rendra public le 10 juin — date à laquelle le désarmement des Contras doit avoir pris fin — un programme de réduction des forces armées. Une telle réduction était l'un des principales exigences de la Résistance nicaraguayenne.

La présidente ordonne également «la collecte et la destruction immédiate de toutes les armes» que les sandinistes ont, selon elle, remis à des centaines de civils installés dans des zones de démobilisation des Contras.

L'accord indique en outre qu'après la fin de la démobilisation, le gouvernement donnera à la Résistance nicaraguayenne «le statut juridique d'organisation politique», c'est-à-dire que la Contra se transformera en un parti politique légal. Enfin, la présidente réaffirme aux rebelles qu'elle garantira «l'intégrité physique et morale de tous les combattants, de leurs familles et de la population civile qui les accompagnent». Elle s'engage à leur fournir une aide matérielle afin qu'ils s'installent dans des zones de développement dont la localisation sera annoncée le 30 mai.

Iliescu s'excuse et propose d'engager le dialogue

d'après Reuter et AFP
BUCAREST

Le président roumain par interim, Ion Iliescu, a proposé hier d'engager le dialogue avec les manifestants qui occupent depuis deux semaines une place du centre de Bucarest et il leur a présenté ses excuses pour les avoir traités de «vagabonds».

«Nous sommes convenus d'une rencontre mardi avec les représentants des mouvements qui ont organisé la manifestation de la place de l'Université», a dit Iliescu dans un communiqué diffusé par l'agence de presse Rompress. Un porte-parole de la présidence a dit que le dialogue s'ouvrirait à 10h, sans autres précisions.

Les manifestants réclament notamment la démission d'Iliescu, qu'ils accusent de vouloir restaurer une forme de communisme en Roumanie, quelques mois seulement après la chute de Nicolae Ceausescu en décembre. Ils exigent aussi que les anciens responsables communistes ne puissent pas être candidats à des fonctions officielles pendant la durée d'au moins trois mandats, soit 10 ans.

Peu après le début de cette manifestation permanente place de l'Université, Iliescu avait déclaré que les participants étaient des «vagabonds hors-la-loi». Mais il n'avait fait qu'exciter l'ardeur des contestataires, qui avaient repris à leur compte le terme de vagabonds (golan) pour s'en glorifier.

Iliescu est revenu hier sur cette appréciation: «Je regrette sincèrement l'usage du mot vagabond à propos des gens de la place de l'Université. Les informations que j'avais alors à ma disposition n'étaient pas flatteuses pour les organisateurs de cette manifestation. Ce terme est regrettable».

Les chefs de file des manifestants ont fait savoir qu'en vue de

la rencontre avec les autorités, ils mettaient sur pied une délégation composée d'historiens, d'avocats et de représentants des organisations impliquées dans la manifestation. Mais ils n'ont pas caché leur satisfaction, concernant la reculade d'Iliescu. «Voulons-nous renoncer à notre titre de vagabonds?», a demandé un orateur à la foule, estimée à 10 000 personnes hier soir. «Non», a répondu celle-ci. Plusieurs manifestants, notamment des religieux orthodoxes, observent une grève de la faim pour appuyer leurs revendications.

Iliescu explique dans son communiqué que l'ouverture d'un dialogue vise à apaiser les tensions à l'approche des élections libres du 20 mai, les premières depuis l'après-guerre. Mais il a précisé que certaines exigences, comme le report des élections, n'étaient pas négociables. Le gouvernement n'est pas impliqué dans la proposition de dialogue, a déclaré un porte-parole gouvernemental en soulignant qu'Iliescu l'avait faite en sa qualité de président du Conseil provisoire d'unité nationale (CPUN, parlement provisoire).

La manifestation de la place de l'Université à Bucarest bloque l'une des principales artères de la capitale. Elle a suscité d'autres actions de protestation, de moindre ampleur, dans d'autres villes roumaines, dont Timisoara, berceau de l'insurrection de décembre qui a abouti au renversement du régime communiste de Nicolae Ceausescu.

Iliescu et le Front de salut national (FSN), dont il est président, sont au pouvoir depuis cette insurrection. Iliescu, ancien communiste écarté dans les années 1970 pour avoir critiqué les autorités, devrait conduire le Front à la victoire aux élections du 20 mai, selon un récent sondage.

Les extrémistes d'Afrique du Sud menacent les pourparlers avec l'ANC

d'après Reuter et AFP
LE CAP

Les deux extrêmes de l'échiquier politique sud-africain ont réagi avec fraîcheur hier aux premiers pourparlers exploratoires entre le gouvernement sud-africain et l'ANC, qui se sont terminés vendredi avec la satisfaction des deux parties.

Le Parti conservateur (CP, extrême-droite) a taxé de «voeu pieux» l'attachement manifesté par le gouvernement et le Congrès national africain pour mettre fin au climat de violence politique dans le pays. À l'autre extrême, le Congrès pan-africain (PAC), mouvement nationaliste noir né d'une scission avec l'ANC en 1960, a réitéré son opposition à des négociations avec le régime blanc.

De source politique, on estime que le processus de réconciliation entre Noirs et Blancs en Afrique du Sud serait condamné d'avance sans la participation du PAC et du Parti conservateur. Le premier a vu ses rangs renforcés par de nombreux jeunes Noirs mécontents de la modération de l'ANC

de Nelson Mandela. Le second domine l'opposition parlementaire au gouvernement du président Frederik de Klerk.

De Klerk et Mandela se sont déclarés satisfaits vendredi de leurs trois jours de pourparlers, les premiers officiels entre Blancs et Noirs dans l'histoire de l'Afrique du Sud. Les discussions, consacrées à l'examen des obstacles qui demeurent sur la voie de négociations sur une constitution démocratique, se sont achevées par un accord sur un processus de libération des prisonniers politiques.

Le communiqué final n'a pas fait mention de la «lutte armée» théoriquement maintenue par l'ANC et que de Klerk espérait voir l'organisation anti-apartheid abandonner. Mais Mandela, en annonçant que la question serait étudiée «en profondeur», a laissé entendre que son mouvement pourrait bientôt officiellement renoncer à la violence.

Par la voix de Mothopeng, le Congrès panafricain a réaffirmé ses divergences avec l'ANC. Le PAC maintient la lutte armée et n'acceptera de participer à des négociations que lorsqu'elles por-

teront sur le transfert aux Noirs du domaine foncier de la minorité blanche, a-t-il annoncé lors d'une conférence de presse à Johannesburg. Le système de l'apartheid réserve à la communauté blanche, soit 15 p. cent de la population, 87 p. cent des terres.

Le patron du Parti conservateur pro-apartheid, Andrius Treurnicht, a accusé Mandela de vouloir «intensifier la lutte armée pour contraindre de Klerk à la négociation». Prié de dire s'il accepterait une invitation de participer à des négociations, il a répondu: «Nous n'avons pas décidé de ne pas participer, mais il existe des points qui ne sont pas négociables — notre existence en tant que nation (blanche) et nos droits sur notre terre». Le CP propose le maintien de l'apartheid en arguant que seule une totale ségrégation raciale peut permettre à l'Afrique du Sud de vivre en paix.

Par ailleurs, l'ancien président sud-africain Pieter Botha a quitté le Parti National (PN) et accuse le président Frederik De Klerk de mener l'Afrique du Sud à une «abdication progressive», rapporte le Journal Report dans son édition dominicale.



Le président du Soviet suprême de Lettonie, Anatoly Gorbounov, a été chaleureusement accueilli après avoir déclaré l'indépendance de son pays.

PHOTOLASER AP

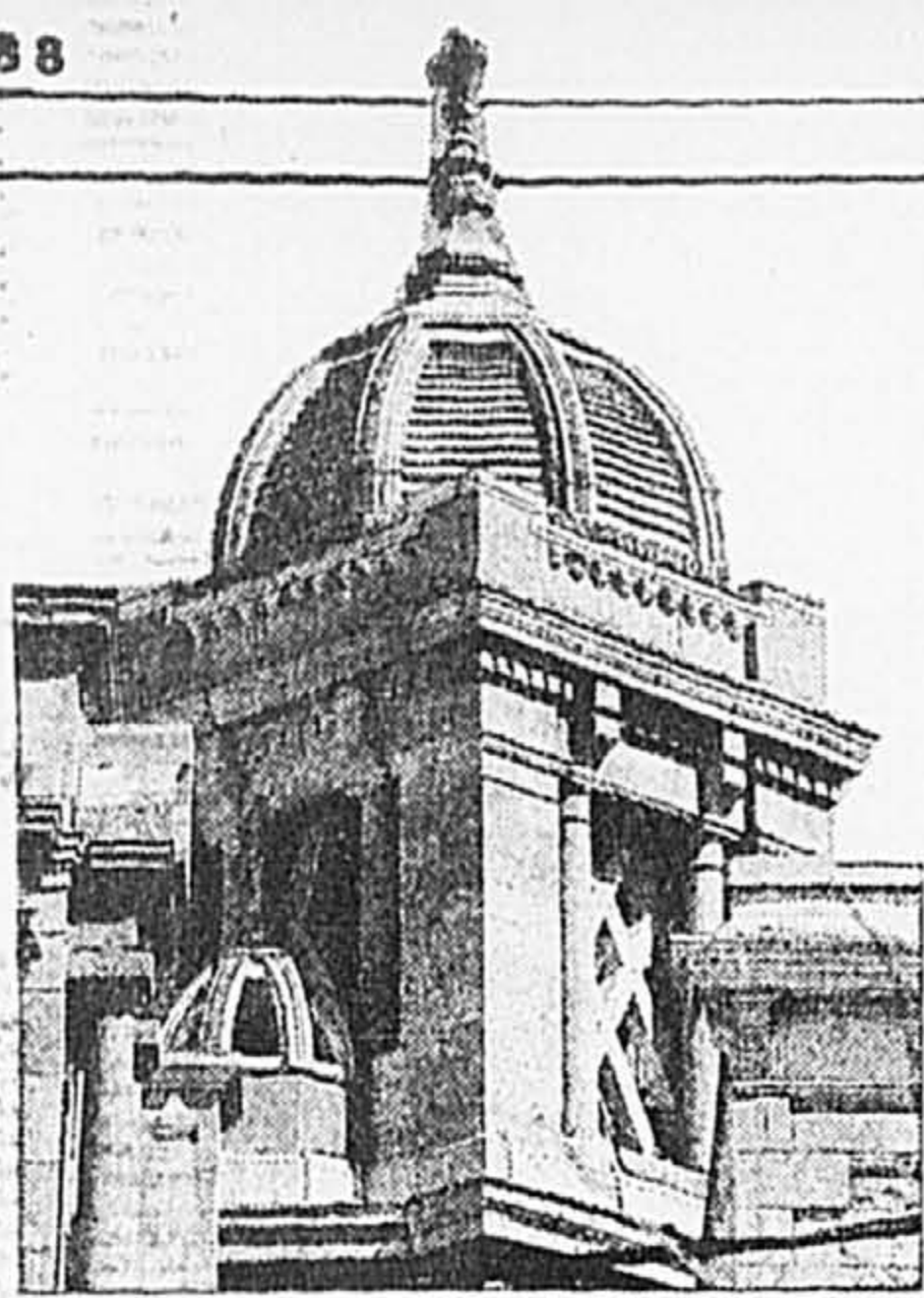


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le clocher le plus récent, de plan carré, et surmonté d'un dôme bulbeux.



GUY PINARD

Il y a 26 ans, l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile End subissait des modifications structurales qui ont entraîné le dépeuplement de son ornementation. Jadis flamboyante, la décoration intérieure est aujourd'hui beaucoup plus modeste, même si on a préservé certaines œuvres d'art remarquables. Pourtant, l'église mérite d'être faite partie de cette série consacrée à l'histoire et à l'architecture, pour deux raisons : sa façade baroque et richement décorée, unique à Montréal; et la place qu'occupe la paroisse dans l'histoire de l'église de Montréal.

Fondation de la paroisse

Populairement connue sous le nom de Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End, cette paroisse est la plus ancienne de la banlieue immédiate de Montréal. Lors de son inauguration, en 1857, les catholiques de Montréal étaient desservis par trois paroisses. Les francophones avaient le choix entre l'église Notre-Dame et l'église Saint-Jacques. Quant à l'église Saint-Patrick, elle accueillait les anglophones depuis une dizaine d'années déjà.

Toutes ces églises étaient cependant situées au centre-ville de Montréal, ce

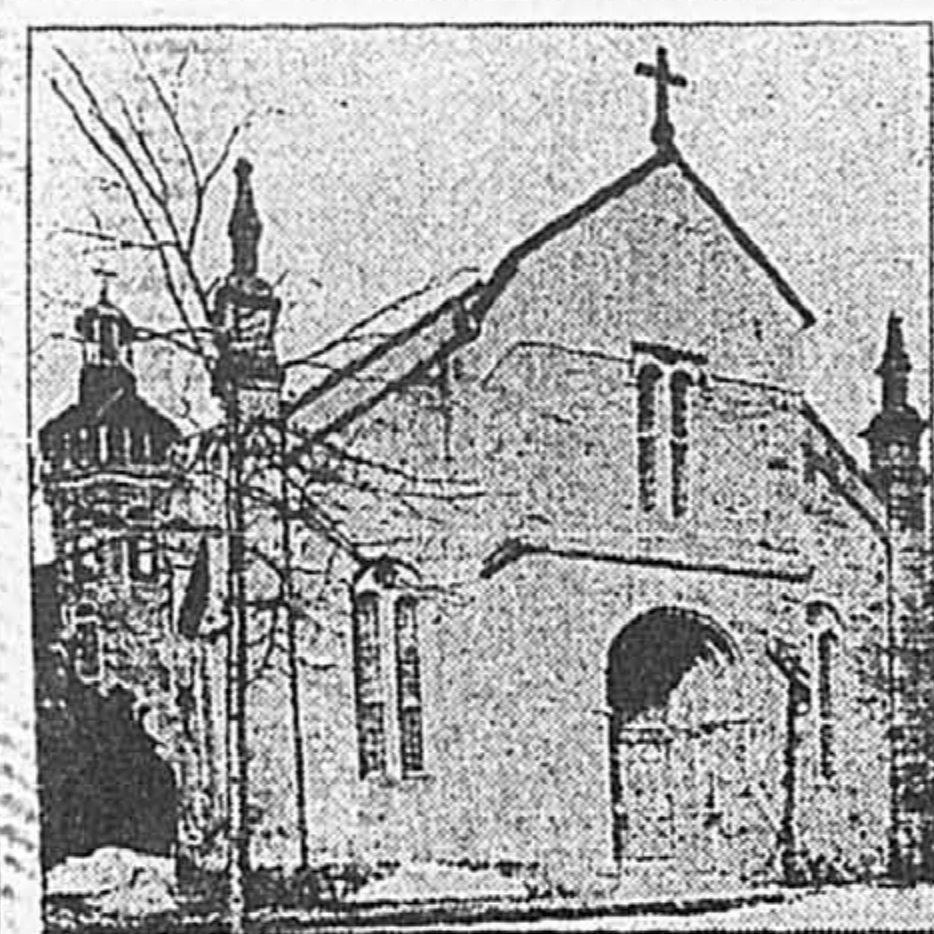


PHOTO ARCHEVÊCHE DE MONTREAL

La première façade de l'église

qui incita Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, à instaurer une mission permanente au nord de la ville, en un endroit connu sous les noms de Pierre-ville ou de Mile End. On raconte que le nom de Pierre-ville pouvait s'expliquer de deux façons, soit par la présence de nombreuses carrières, soit par le fait que le docteur Pierre Beaubien était propriétaire de la très grande majorité des terrains du hameau. Le nom de Mile End résista beaucoup mieux à l'usage. Là aussi, il faut se fier à la tradition; on raconte que l'expression Mile End vient du fait qu'il y avait exactement un mille entre l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue Bagg (la limite nord-est de la ville de Montréal se trouvait alors dans l'axe de cette rue), et l'angle des rues Gifford et Resther, où se trouvait l'entrée principale d'un hippodrome dont j'ignore le nom, et qui débordait légèrement du territoire délimité par la rue Resther, l'avenue du Mont-Royal, la rue Mentana et le boulevard Saint-Joseph.

La mission fut inaugurée le 16 avril 1848 par Mgr Bourget, qui planta une croix pour souligner l'emplacement de la future église. Le 3 novembre 1849,

L'église Saint-Enfant-Jésus (1)

Pierre Beaubien offrait gracieusement le terrain à l'évêque de Montréal. Par la suite, les événements se précipitèrent. En avril 1850, Mgr Bourget inaugurait une bâtisse de trois étages dans lequel se trouvait une première chapelle, utilisée pour le culte en attendant la construction de l'église. Le 14 juin 1857, Mgr Bourget procéda à la bénédiction de la pierre angulaire, puis célébra la première messe le 25 décembre 1858.

Le premier décret canonique créant la paroisse de Saint-Enfant-Jésus-du-Coteau-Saint-Louis et la détachant de la paroisse de Notre-Dame fut signé le 12 mars 1867 par Mgr Bourget. Ce décret fit couler beaucoup d'encre, mais l'évêque de Montréal tint bon devant la critique, et le 19 octobre 1874, il confirmait son intention en établissant la fabrique du Saint-Enfant-Jésus par un amendement à son décret de 1867. La paroisse est connue sous la dénomination canonique de Saint-Enfant-Jésus-de-Montréal depuis 1899.

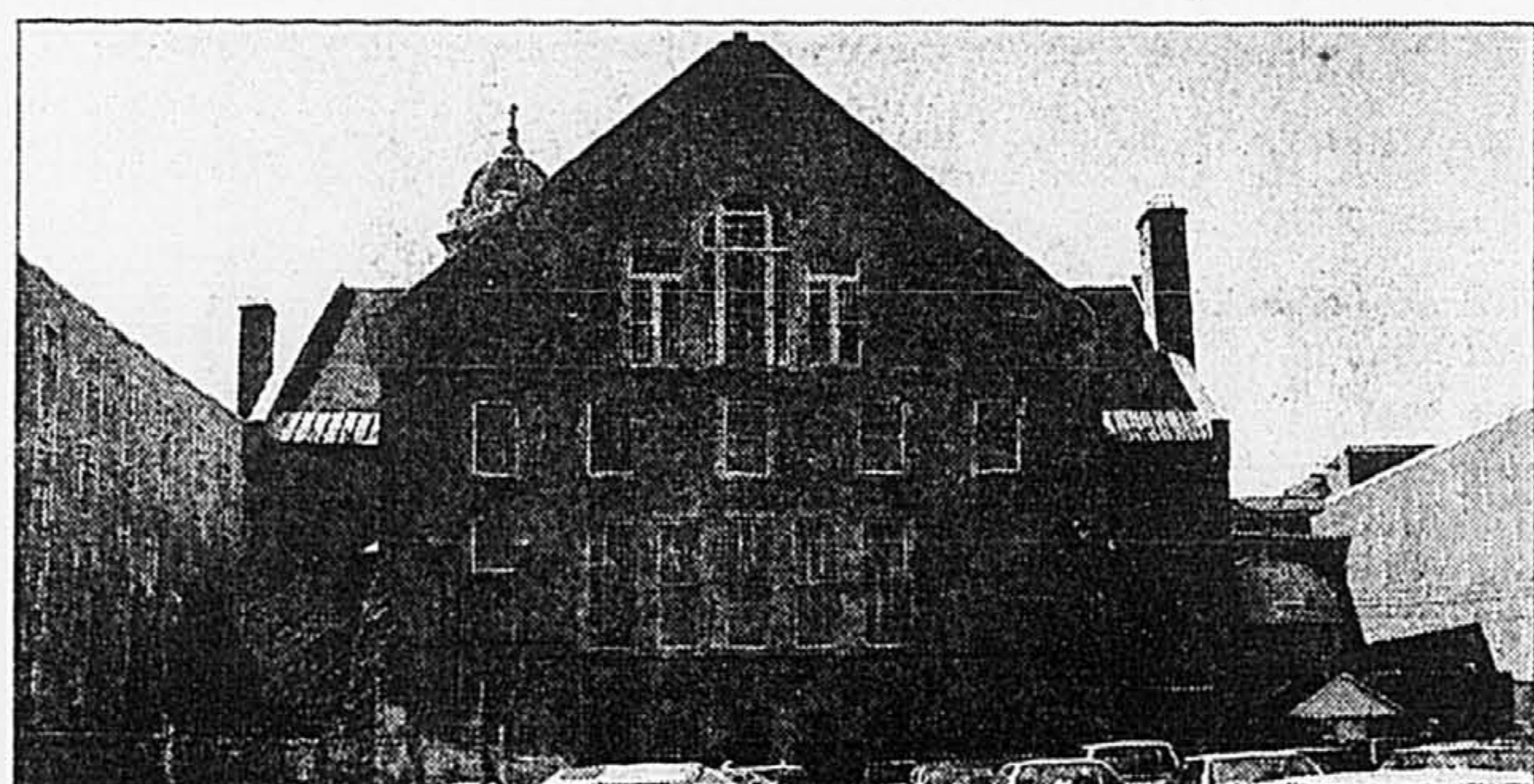
La première église

La première église de 1857-58 fut construite sur un terrain de 131 pieds de façade sur 160 de profondeur. Elle avait la même largeur, 62,8 pieds, que l'église actuelle, mais sa profondeur se limitait à 128 pieds, et s'arrêtait donc à peu près au milieu du transept actuel. Une vieille photo montre une façade plutôt dépourvue : avant-corps à pignon avec entrée principale au fond d'un portail profond à arcivolte; une travée de part et d'autre, percée d'un enfoncement cintré contenant deux étroites fenêtres cintrées et geminées surmontées d'un oeil-de-bœuf; un ante surmonté d'un pinacle en pierre de chaque côté. Le clocher hexagonal était situé du côté nord de l'église, légèrement en retrait par rapport à la façade. Ce clocher dut être réparé à cause de sa faiblesse structurelle, constatée en juin 1891. La sacristie de 45 pieds de largeur sur 35 de profondeur fut ajoutée en 1871, dans le prolongement de l'église. On a longtemps cru que l'église était l'œuvre de l'architecte L. Lemieux, mais rien n'est moins sûr, dit-on maintenant au Service de la planification de la Communauté urbaine de Montréal.

Jusqu'à la construction du premier presbytère en 1869, les desservants habitaient à l'Institut des sourds-muets, qui était voisin, à l'angle des rues Saint-Dominique et Saint-Louis (actuelle avenue Laurier). Cet institut et la paroisse étaient dirigés par les clercs de Saint-Viateur. Construit en 1869, le presbytère épousait la forme d'un «L» de 45,5 pieds de large sur 43,7 de profondeur. Il comportait un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages sous un toit mansardé et percé de lucarnes cintrées.

L'église actuelle

L'église actuelle dresse sa tour à l'intérieur du quadrilatère occupé par des bâtiments religieux et délimité par la rue Saint-Dominique (à laquelle elle fait face), l'avenue Laurier, la rue de Bullion (ex-rue Cadieux) et le boulevard Saint-Joseph. L'église mesure 62,8 pieds de largeur, soit l'équivalent des cinq travées centrales de la façade qui mesure 85,3 pieds de largeur. À la hauteur du transept, la largeur atteint 118,2 pieds, ou 144 pieds si on ajoute la chapelle du Sacré-Cœur qui se trouve au-delà du transept, du côté nord.



Le mur-pignon de l'abside.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse



Un ensemble architectural intéressant, comprenant, de gauche à droite, le presbytère, l'église et l'ancien couvent des sœurs de la Providence, recyclé en résidence Saint-Dominique

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

L'église mesure 232,5 pieds de profondeur et la croix de sa tour culmine à 265 pieds du niveau de la rue. L'édifice est coiffé d'un toit à pignon, et un dôme éclairé par de remarquables vitraux se trouve à la rencontre des arêtes faitières. Ce toit est recouvert de bardeaux d'asphalte, avec une bande de cuivre à la base.

L'église a son volume actuel depuis les travaux d'agrandissement et de restauration qui durèrent de 1899 à 1903. Ces travaux comprirent l'agrandissement vers l'arrière, la construction du transept et de la chapelle du Sacré-Cœur, ainsi que l'érection d'une nouvelle façade, le tout sous la direction de l'architecte Joseph Venne.

L'église dotée d'une charpente en béton et en bois repose sur des fondations en moellons de pierre. Sa façade est en pierre de taille, mais les autres murs sont en moellons de pierre.

La façade de l'église

Construite au coût étonnamment bas de 30 000 \$, la façade actuelle de style néo-baroque italien de l'église est riche en ornementation et vaut à elle seule le déplacement. Cette façade parfaitement symétrique comprend cinq registres, et le nombre de travées va en diminuant de manière à former un fronton à la manière des églises latino-américaines.

Le premier registre comprend le portique d'inspiration corinthienne de 15 pieds de profondeur. Le portique comporte sept travées : cinq délimitées par six colonnes en granit galbées à chapiteau corinthien, et deux de plan carré qui s'ouvrent sur l'extérieur par des arcs cintrés en pierre moulurée, avec clé de voûte ornementale. Chacune de ces ouvertures est surmontée d'un fronton cintré orné de modillons. Quant aux colonnes, elles supportent un entablement et une frise portant les mots «Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté». C'est à ce niveau qu'on retrouve, sous les mots «Religion» et «Patrie» les dates 1858 et 1903, qui rappellent la construction de la première

église, et la construction de la façade actuelle. Au fond du portique se trouvent les trois portes en bois qui s'ouvrent sur le vestibule de l'église.

Le deuxième registre est le plus riche en ornementation et comprend cinq travées. La travée centrale est cintrée, et on retrouve une porte à deux battants surmontée d'un imposte qui épouse l'encadrement en pierre. Les deux travées adjacentes comportent une fenêtre à petits carreaux. Les pilastres à fût cannelé, et les colonnes de même vocabulaire que celles du portique, mais en plus petit, sont couronnées par un chapiteau corinthien et supportent un linteau ornemental. Les bas-reliefs en médaillon du linteau représentent les sept sacrements soit, dans l'ordre, l'ordre, la pénitence, la confirmation, le baptême, l'eucharistie, l'extrême-onction et le mariage. Ces bas-reliefs sont sculptés dans la pierre comme tous les autres ornements de ce registre. Une balustrade en pierre ferme la surface qui surplombe le portique. Les bas-reliefs en pierre entre les piliers de cette balustrade représentent la couronne royale, le Calvaire, l'Enfant Jésus, l'agneau et la couronne d'épines.

Le troisième registre comprend trois travées. On y retrouve des niches ajourées et arquées, encadrées de pilastres bagués et geminés, dotés d'un chapiteau corinthien et supportant une frise où abondent les bas-reliefs à caractère religieux. C'est à ce niveau que se trouve, au-dessus des mots «Aime ton Dieu», la statue de l'Enfant Jésus, réalisée en cuivre sur bois par Olindo Gratton, le même artiste qui a dessiné les statues de la façade de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, et selon le même principe. Jadis, on retrouvait aussi en façade, au-dessus des travées de bout du deuxième registre, deux ensembles intitulés L'étoile de Bethléem et Le jugement dernier. Sculptés selon le même principe, ils ont dû être retirés en 1978 et mis à l'abri à cause de la pourriture du bois. On espère les remplacer un jour par des copies de fibre de verre. Une balustrade à balustres sculptées dans la pierre et ancrée par des pilastres surmontés d'un pinacle bas couronne ce registre.

Les quatrième et cinquième registres n'ont qu'une travée ajourée, où on retrouve généralement les éléments architectoniques qu'aux registres inférieurs, sauf pour les oeil-de-bœuf à embrasure profonde et surmontés d'une petite croix en pierre. La tour de forme octogonale est coiffée d'un dôme bulbeux, lui-même couronné d'une lanterne ornementale surmontée d'arcs en flechis qui servent d'appui à la croix due au talent de Napoléon Desautels.

Du côté sud de l'église, en retrait de la façade, on remarque le clocher de plan carré disposé en diagonale par rapport aux axes de l'église. Il fut érigé en 1910 par Martineau et Prénoveau limitée.

À l'arrière de l'église, on remarque dans le mur-pignon de l'abside la pré-

sence de nombreuses fenêtres à petits carreaux, y compris un ensemble serlien formé d'une fenêtre cintrée flanquée de deux fenêtres rectangulaires. Ces fenêtres éclairaient la sacristie, aménagée derrière le choeur. Un aménagement semblable se retrouve dans les murs-pignons du transept. Aux angles de la nef et du transept, on retrouve une construction en quart-de-cercle coiffée d'un toit à dôme tronqué. Une minuscule lucarne perce le toit du transept nord. La construction demi-circulaire, du côté nord, marque l'extérieur de la chapelle du Sacré-Cœur.

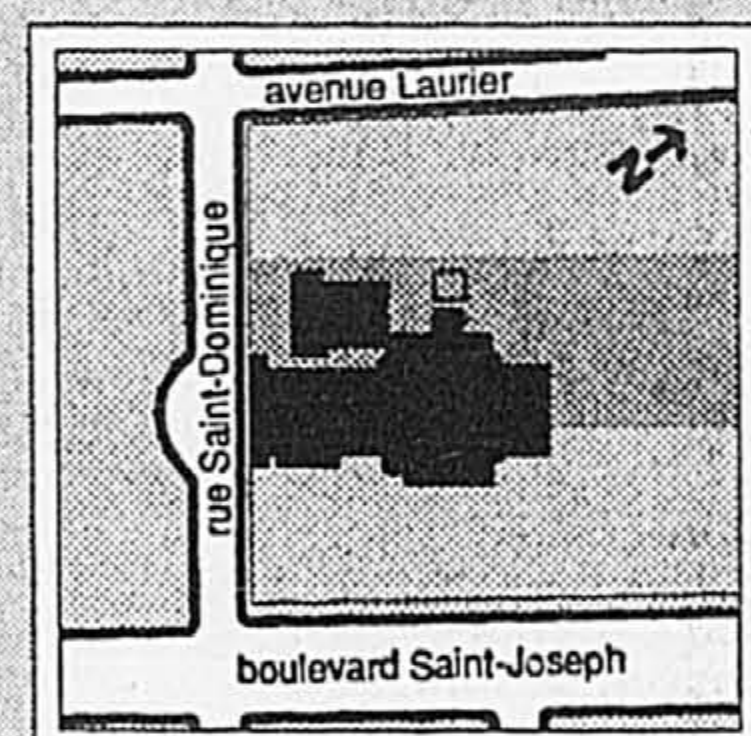
Le presbytère

Le presbytère a été agrandi en 1906 de façon à lui donner l'apparence d'un «T» tourné vers la place, avec avant-corps proéminent en rez-de-chaussée. Le bâtiment en pierre mesure 65,6 pieds dans sa partie la plus large, sur 109 pieds dans sa partie la plus profonde, si on inclut l'ancienne soule à charbon, à l'extrémité est. Ce bâtiment aux lignes simples comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages, qui portent sa hauteur maximale à 35,7 pieds au-dessus du niveau de la rue.

La semaine prochaine, on examinera les conséquences regrettables des travaux de restauration réalisés en 1964.

SOURCES : Archives de la chancellerie de l'archidiocèse de Montréal : Église Saint-Enfant-Jésus du Mile End, par Pierre Cartier et Murielle Villeneuve; Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX^e siècle — Ministère des Affaires culturelles; Inventaire des biens culturels — Église Saint-Enfant-Jésus du Mile End, par Danielle Rondeau; Montréal, église Saint-Enfant-Jésus, Orgue de Casavant Frères, par Leslie Martin Young; Actes de délibération de la Fabrique et de la Paroisse du Saint-Enfant-Jésus du Coteau Saint-Louis; et documents divers — Éditions Fides : L'église de Montréal — Aperçus hier et aujourd'hui — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire; Répertoire d'architecture traditionnelle — Les églises; et documents divers.

REPÈRES



Nom : église Saint-Enfant-Jésus.
Adresse : 5039, rue Saint-Dominique.
Métro : station Laurier, puis autobus 51 vers l'ouest.

Ces articles sont offerts sous forme de livres par les Éditions La Presse, sous le titre Montréal, son histoire, son architecture. Renseignements : Guy Pinard, au 285-7070.

Architecture

Cormier, architecte, prototype de l'honnête homme

JEAN-PIERRE BONHOMME



Ce dernier mot pour signaler un fait patrimonial important.

Cormier, qui est probablement le plus grand architecte québécois de tous les temps, avait accumulé un riche fonds d'archives personnelles que le directeur du Centre canadien d'architecture, Mme Phyllis Lambert, a acquis de la famille Cormier.

Les documents de Cormier sont passés au CCA en 1985, soit six ans après la mort de l'architecte. Ils se trouvaient jusque-là chez sa veuve, Mme Clorinthe Perron-Cormier. L'intérêt manifesté par le nouveau centre d'architecture du boulevard René Lévesque a probablement évité que le fonds ne soit divisé, éparpillé.

Toujours est-il que, sans cette prise en charge, la présente exposition, à laquelle toute la nation devrait se frotter, n'aurait pu avoir lieu. Nous voulons, ici, donner un aperçu de l'envergure et de la nature du fonds Cormier.

Lors d'une conférence donnée l'année dernière au St-Michaels College de Toronto, Mme Lambert avait été précise à cet égard :

Les archives Cormier, qui se trouvent dans les voutes du CCA, couvrent une période de 87 ans, (1892 à 1979). Elles sont composées, on le croira difficilement, de 30 000 dessins; de 14 000 photographies; d'une centaine de mètres de documents écrits; d'une vaste bibliothèque et de toute une panoplie d'objets relatifs à l'exercice de la profession multiforme de l'artiste. Cormier, comme on le sait, n'était pas que constructeur d'immeubles; il était designer, professeur, peintre, illustrateur et, par conséquent, il a laissé des dessins de ses meubles, les moules de ses bas-reliefs et le reste.

L'affaire n'est pas négligeable; elle est véritablement importante. Car, selon le CCA, Cormier, producteur solitaire et prolifique, l'auteur du plus grand immeuble institutionnel de l'histoire du Canada français, l'Université de Montréal, est un personnage-clé. Il symbolise la partie créatrice française, celle qui a confronté l'anglaise et qui a eu un effet bénéfique particulièrement au Canada.

Les conservateurs nous signalent que la variété des moyens utilisés par Cormier et le nombre des documents en réserve permettent aux observateurs qui le veulent maintenant, de connaître l'esprit (mental context) qui a présidé à la création de l'artiste. Elle permet aussi de

constater l'unité de pensée du créateur lorsqu'il s'engageait dans ses diverses activités de coloriste, de relieur, de sculpteur...

Somme toute Cormier symbolise, encore aujourd'hui, l'honnête homme au sens français du terme; l'homme cultivé, qui passe à l'action en ne rejetant aucune des possibilités techniques mises à la disposition des hommes. L'homme cultivé pour lequel la beauté, la vérité, l'équilibre des objets a autant d'importance que l'utilité; l'homme à la tête bien faite, une race dont on ose espérer qu'elle n'est pas disparue pour toujours dans les corridors célestes.

Il n'est pas indifférent de signaler ici, dans cet ordre d'idées, que Cormier était aussi bon ingénieur qu'architecte. Les archives montrent que sa bibliothèque était celle d'un personnage en plein travail, pas celle d'un dilettante.

Cormier, du reste, a propagé ses idées dans un livre destiné à l'enseignement : son Cours d'architecture à l'usage des ingénieurs.

On voit, ici, qu'il était bien de son temps; bien avant de son temps, peut-être, car on nous dit que les ingénieurs ont perdu la trace de cet aspect de leur formation. L'homme ingénieur n'est plus sensibilisé à l'architecture, nous dit-on; c'est peut-être bien pour cela que nous vivons aujourd'hui dans des boîtes sans personnalité et sans âme.



Cormier, lui-même ingénieur, pour sa part, estimait que les ingénieurs n'avaient pas suffisamment l'usage de traités qui les auraient sensibilisés à la création architecturale.

Pour Cormier, qui s'accordait avec Le Corbusier à cet égard, «l'ingénieur qui ne cache pas l'intention de ses matériaux; qui rend compréhensible les fonctions des éléments dont il a pris compte, fait de l'architecture et nous met en harmonie avec les lois de la nature».

Ne serait-ce que pour faire resurgir ce débat, la présence des archives Cormier, au CCA, est indispensable. Serait-ce même cette lueur d'honnêteté et de goût qu'il nous faut pour espérer voir naître des villes meilleures?

Portrait d'Ernest Cormier pris vers 1930

PHOTO Collection Centre canadien d'architecture

Architecture 1990
Montréal
UIAXVII